

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	7
1.1.	<i>Le contexte</i>	7
1.2.	<i>La mission</i>	7
1.3.	<i>L'étude</i>	7
<b>2.</b>	<b>LE POIDS DES OBSERVATOIRES DE BRANCHE ET DE TERRITOIRE</b>	9
2.1.	<i>Une forte production d'études dans les territoires bénéficiant d'un organisme d'études local</i>	9
2.1.1	Classement des documents par territoire d'étude	9
2.1.2	La spécificité des territoires disposant d'un organisme d'étude local	11
2.1.3	Le développement des diagnostics locaux	13
2.2.	<i>La visibilité des secteurs professionnels disposant d'un observatoire de branche</i>	14
2.2.1	Le classement des études par Groupe Formation Emploi	14
2.2.2	Les observatoires de branche présents sur le territoire régional	15
2.2.3	L'Accord National Interprofessionnel du 20 septembre 2003	17
2.3.	<i>La multiplication des observatoires : quel enjeu pour demain ?</i>	18
2.3.1	L'émergence de nombreux observatoires	18
2.3.2	Les enjeux derrière leur mise en œuvre	18
2.4.	<i>La forte représentation des métiers dits traditionnels sur les métiers émergents ou transversaux</i>	18
2.4.1	Des métiers émergents ou transversaux faiblement représentés	18
2.4.2	Un déséquilibre qui perdure dans le temps	21
<b>3.</b>	<b>LES ACTEURS DE LA REALISATION D'ETUDES</b>	23
3.1.	<i>Les financeurs des études emploi-formation</i>	23
3.1.1.	Des financeurs aux stratégies différentes	23
3.1.2	Les partenariats	25
3.1.3	L'Union européenne et les études emploi-formation	25
3.2.	<i>Les auteurs d'études</i>	26
3.2.1	Auteurs et commanditaires	26
3.2.2	L'apport des cabinets de consultants	26

<b>3.3.</b>	<i>Les initiateurs d'études</i>	27
3.3.1.	Les grands Initiateurs d'études et leur stratégie	27
3.3.2.	Les enseignements du bilan chiffré	29
<b>4.</b>	<b>LES ETUDES EMPLOI FORMATION : QUELLES CARACTERISTIQUES ?</b>	35
<b>4.1.</b>	<i>La grande variété des thématiques d'étude</i>	35
4.1.1.	Bilan chiffré	35
4.1.2.	Les limites	42
<b>4.2.</b>	<i>L'analyse de publics spécifiques au sein des études emploi formation</i>	42
4.2.1.	Une analyse fréquente et diversifiée du public des jeunes	43
4.2.2.	Un regard récent sur le public féminin	43
4.2.3.	Les plus de 50 ans	43
<b>4.3.</b>	<i>La diversité des types de travaux rencontrés</i>	44
4.3.1.	La grande hétérogénéité des types de travaux rencontrés	44
4.3.2.	Réflexions sur la nature des études collectées	45
<b>4.4.</b>	<i>Une utilisation qui dépend de nombreux paramètres</i>	45
4.4.1.	Une utilisation difficile à évaluer	45
4.4.2.	Une utilisation variable	46
<b>5.</b>	<b>LA VARIATION DU NOMBRE D'ETUDES COLLECTEES PAR ANNEE</b>	49
<b>5.1.</b>	<i>Les trois périodes des études emploi formation</i>	49
5.1.1.	1993 - 1996 : le développement de la collecte	49
5.1.2.	1997 - 1999 : l'essor de la collecte	49
5.1.3.	2000 - 2003 : la baisse du nombre d'études collectées	49
<b>5.2.</b>	<i>La collecte des études emploi formation</i>	50
5.2.1.	Les difficultés auxquelles la collecte est confrontée	50
5.2.2.	Préconisations pour l'avenir	51



## Quinze ans d'études emploi formation *en Pays de la Loire*

5.3	<i>Une diffusion partielle des études par leurs commanditaires</i>	51
5.3.1	La plus ou moins grande diffusion des études	51
5.3.2	L'Ordonnance n° 2005-650 du 6 juin 2005	52
5.4.	<i>La réalisation d'études ou la combinaison de plusieurs facteurs</i>	52
5.4.1	Les stratégies des élus politiques	52
5.4.2	La rationalisation des pratiques	53
6.	<b>CONCLUSION</b>	55
7.	<b>RESUME DE L'ETUDE</b>	57

### Remerciements

---

Le CARIF-OREF remercie pour le concours qu'ils ont apporté à l'interprétation des résultats :

Messieurs Xavier BOQUIEN et Laurent NICOLON, de la Région des Pays de la Loire.

Monsieur Bertrand COLET, de la Cellule Economique Régionale du BTP.

Madame Annie DUCLOUX, du Rectorat de l'Académie de Nantes, DAFPIC Formation continue.

Messieurs Hervé GUÉRY et Pierre REBUFFAUD, de COMPAS-TIS.

Madame Claire GUIHENEUF, de la Délégation au Développement de la Région Nazairienne

Monsieur Pierre GUILLO, du FONGECIF des Pays de la Loire.

Madame Marie-José GUILLON, du Comité d'Expansion des Mauges

Madame Odile HARIÉ, de la DRTEFP des Pays de la Loire.

Monsieur Philippe LABBÉ, de GESTE Grand Ouest.

Monsieur Jean de LEGGE, de TMO Régions.

Monsieur François TUFFREAU, de l'Observatoire Régional de la Santé.

*Mémoire de master Gouvernance des institutions et politiques sociales - Institut d'études politiques de Bordeaux -  
Réalisé par Céline Goulean pendant son stage de fin d'études au CARIF-OREF des Pays de la Loire  
(mai-août 2005) sous la direction de Arnaud du Crest et Xavier Noël.*

## 1. INTRODUCTION

---

### 1.1. Le contexte

Quinze ans après avoir entamé une collecte des travaux relatifs à l'emploi et à la formation sur la région des Pays de la Loire, le CARIF-OREF, qui dispose actuellement de plus de 730 documents, dresse aujourd'hui un premier bilan.

### 1.2. La mission

L'analyse avait deux buts :

- analyser les modalités de la collecte qui est faite aujourd'hui de manière informelle, en utilisant les réseaux et les contacts du CARIF-OREF
- dégager les grandes caractéristiques des 734 documents collectés afin de définir les différents thèmes des études et leur périodicité d'apparition, les stratégies des initiateurs, les types de travaux collectés, etc.

### 1.3. L'étude

Trois phases de travail ont été mises en œuvre lors de ces 4 mois :

**Phase 1** : classement des 734 études selon différents critères

Grâce à l'indexation (par Groupes Formation Emploi \*, commanditaires, financeurs et auteurs) dont font l'objet les études emploi formation dans la base documentaire du CARIF-OREF, différents classements ont pu être effectués :

- classement par Groupes Formation Emploi
- classement par territoires d'étude (région, département, zone d'emploi)
- classement par financeurs
- classement par commanditaires
- classement par auteurs
- classement par thématiques d'études (emploi, formation, insertion, etc.)
- classement par types de travaux (tableaux de bord, diagnostics de territoire, évaluation, etc.)

Dans les cas où le financeur et le commanditaire n'apparaissent pas de manière claire, nous avons considéré que les auteurs, commanditaires et financeurs de l'étude pouvaient être assimilés.

\* Les GFE permettent de regrouper, en une vingtaine de domaines, les savoirs-reçus (formation), les savoirs mis en œuvre (emploi) et les savoirs échangés (marché du travail).

**Phase 2** : interprétation et élaboration des premiers résultats :

Les classements opérés ont révélé certaines tendances qu'il nous a fallu vérifier et approfondir en effectuant des tableaux croisés et des recherches concernant les organismes réalisateurs ou financeurs d'études. La réflexion a permis d'aboutir à différents constats.

**Phase 3** : la réalisation d'entretiens

Nous avons souhaité, ensuite, rencontrer différents auteurs, financeurs, initiateurs ou utilisateurs d'études ayant une connaissance approfondie du sujet afin de leur soumettre nos résultats et d'en discuter avec eux. Ces rencontres furent d'une grande richesse et nous permirent de prolonger notre analyse.

Ainsi, nous verrons que l'étude apporte des éclairages sur le poids des observatoires de branche et de territoire ainsi que sur la nature des acteurs prenant part à la réalisation des documents. Les thèmes et types de travaux permettent de dresser un bilan quant à la nature des études, et l'évolution de la collecte sur ces 15 dernières années met en évidence certains constats sur la collecte et la mise en œuvre des études emploi formation.

## **2. LE POIDS DES OBSERVATOIRES DE BRANCHE ET DE TERRITOIRE**

### **2.1. Une forte production d'études dans les territoires bénéficiant d'un organisme d'études local**

#### **2.1.1 Classement des documents par territoire d'étude**

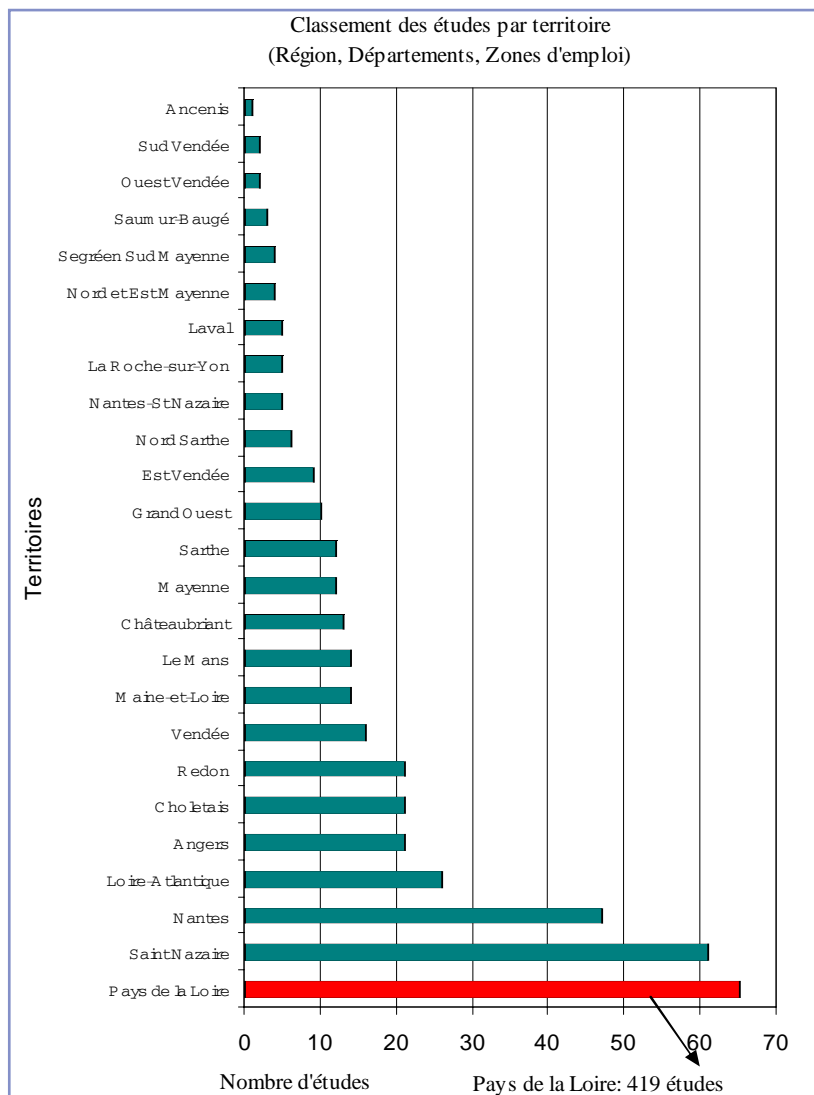
La répartition par zone montre que la région des Pays de la Loire est, de loin, le principal territoire d'étude des 734 documents collectés puisque le niveau régional représente environ deux tiers des études emploi formation.

Six autres territoires correspondent chacun à plus d'une vingtaine d'études : le département de la Loire-Atlantique et les 5 zones d'emploi de Saint-Nazaire, Nantes, Angers, Redon et du Choletais.

La Sarthe et la Mayenne ont, au contraire, le nombre d'études spécifiques à leurs zones le plus faible.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### Classement des études par territoire (Région, Départements, Zones d'emploi)



- Les 734 études ont été classées selon leur territoire d'études (Région, Département et/ou Zones d'emploi).

- 419 études ont pour territoire d'analyse la région des Pays de la Loire.

Les zones d'emploi de Nantes et Angers et le département de Loire-Atlantique, qui accueillent une part importante de la population ligérienne, bénéficient d'un taux fort d'études spécifiques ainsi que les territoires de Saint-Nazaire et de Redon. La répartition par territoire semble alors montrer la nette prépondérance des zones accueillant une population importante ou disposant d'un organisme d'études local.

Pour les territoires qui cumulent entre 10 et 20 études spécifiques, on aboutit au même constat puisque ce sont soit des zones urbaines (Le Mans), soit des départements (Maine-et-Loire, Vendée et Sarthe) ou des zones dotées d'un observatoire (Châteaubriant a mis en place un observatoire en novembre 1997) qui sont répertoriés.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

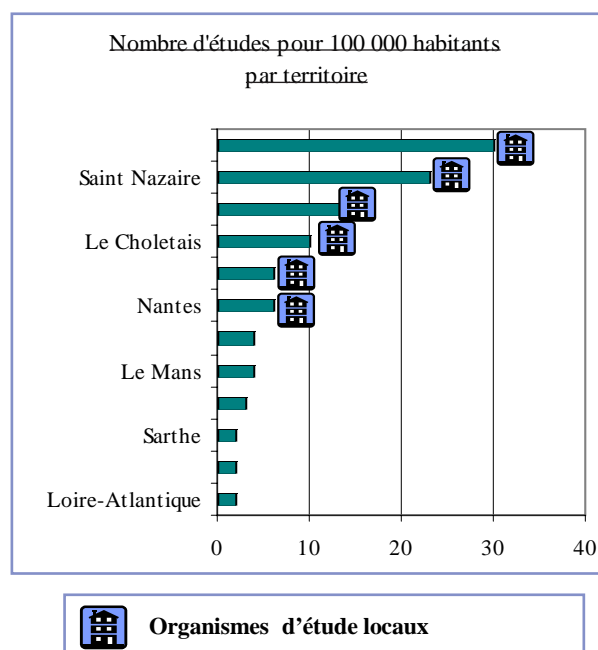
Les zones, pour lesquelles les taux sont les plus faibles, sont essentiellement des zones rurales en Mayenne, Sarthe ou Vendée (études qui traitent de nombreux sujets : évolution de l'emploi, difficultés de recrutement, plan d'action en faveur de l'emploi, outils de développement, enquêtes de devenir pour les formés du territoire, etc.).

### 2.1.2 La spécificité des territoires disposant d'un organisme d'étude local

La construction du ratio "Nombre d'études/100 000 habitants" permet de comparer les 15 territoires les mieux représentés au sein des études et de mesurer l'impact des observatoires locaux sur la structure globale des études.

#### Classement des territoires étudiés en fonction du ratio "nombre d'études /100 000 habitants"

Territoires	Nombre d'études	Population	Ratio Nombre d'études/100 000 habitants
Loire-Atlantique	26	1 134 266	2
Maine-et-Loire	14	732 942	2
Sarthe	12	529 851	2
Vendée	16	539 664	3
Le Mans	14	317 183	4
Mayenne	12	285 335	4
<b>Nantes</b>	<b>47</b>	<b>795 359</b>	<b>6</b>
<b>Angers</b>	<b>21</b>	<b>371 809</b>	<b>6</b>
<b>Le Choletais</b>	<b>21</b>	<b>209 258</b>	<b>10</b>
<b>Châteaubriant</b>	<b>13</b>	<b>83 847</b>	<b>15</b>
<b>Saint Nazaire</b>	<b>61</b>	<b>267 796</b>	<b>23</b>
<b>Redon</b>	<b>21</b>	<b>69 896</b>	<b>30</b>



Le ratio montre que les territoires les plus représentés au sein des études régionales sont ceux qui possèdent un organisme d'études local. Le nombre d'habitants dans les territoires semble être un facteur secondaire puisque Nantes et Angers n'occupent que les cinquième et sixième rangs du classement.

Les territoires qui disposent d'un observatoire sont de deux types puisque d'un côté se trouvent les territoires qui subissent des mutations et qui cherchent à en évaluer les conséquences :

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

- L'Observatoire économique et social de Châteaubriant, qui a été créé en 1997 (suite aux travaux du Comité de Bassin d'Emploi) avec le concours financier du FSE, produit des études sur la relation formation-emploi, le marché du travail, les potentialités d'emploi et les besoins de formation. Les mutations que connaît le territoire justifient un nombre important d'études.

- Les études sur le Choletais ont pour but d'améliorer la connaissance que les élus et professionnels ont du territoire, grâce à la réalisation d'atlas économiques, d'enquêtes de devenir et de réflexions sur l'avenir économique, sur la complexité du marché de l'emploi, la mobilité ou le vieillissement, etc. Même s'il ne dispose pas d'une structure locale d'observation, ce territoire est régulièrement étudié par le Comité d'Expansion Economique du Maine-et-Loire, par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cholet et par le Comité d'Expansion des Mauges. Les autres zones du Maine-et-Loire, bien que disposant aussi de comités d'expansion, n'ont pas la même dynamique d'études.

- Le territoire nazairien est lui aussi un territoire en mutation, il fait l'objet de travaux réalisés par la Délégation au Développement de la Région Nazairienne (qui a repris les travaux de l'ADEF), qui joue à la fois le rôle d'agence de développement et d'agence d'urbanisme. Elle intervient en partenariat étroit avec tous ses partenaires publics ou privés.

- L'Observatoire socio-économique du Pays de Redon et de Vilaine, né en 1995, mène des études sur la situation et l'évolution socio-économique du Pays de Redon et de Vilaine. La spécificité du territoire, qui se situe à cheval sur trois départements (Ille et Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan) et sur deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) justifie qu'il fasse l'objet d'analyses. L'observatoire produit des travaux sur la demande d'emploi, la formation professionnelle, les recrutements et dresse un panorama économique du territoire par année.

D'un autre côté, se trouvent des territoires urbains qui, en raison de leur taille, nécessitent une analyse en profondeur :

- Les zones urbaines de Nantes et Saint-Nazaire, dont le développement économique et social est important, s'appuient sur des agences d'urbanismes dont la connaissance des agglomérations et l'analyse de leur évolution constituent le fondement des missions. Ce sont des agences où se retrouvent, autour des collectivités impliquées, l'Etat et les autres partenaires publics du développement urbain.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### 2.1.3 Le développement des diagnostics locaux

Différents arguments peuvent expliquer le poids et la multiplication des observatoires de territoires :

- La mise en œuvre des Comités de Bassin d'Emploi (Châteaubriant, Saint-Nazaire) a contribué à la levée des identités locales, puisque ces comités sont fondés sur la volonté d'impliquer, à travers le dialogue social territorial, les acteurs économiques et sociaux locaux dans l'amélioration de la situation de l'emploi de leur territoire, dans une stratégie économique de développement. La logique territoriale passe par la mise en synergie d'acteurs (élus, chefs d'entreprise, syndicalistes, associations et administrations) au sein du territoire, ce qui permet un levier de développement des idées et des projets.
- Des programmes d'initiative communautaire tels que LEADER+ (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), qui soutiennent des projets de développement initiés par des acteurs locaux, ont favorisé les organisations locales (exemple de la mise en œuvre de Groupes d'Action Locale <sup>1</sup>).
- La mise en place des SCOT <sup>2</sup> (Schémas de Cohérence Territoriale) nécessite de nombreuses études préalables, ce qui pourrait pousser les territoires à se doter d'un observatoire.
- Les collectivités locales, qui sont désormais très impliquées dans le développement local ont besoin d'un nombre croissant d'informations. L'élargissement des champs de compétence et des pouvoirs conférés aux élus locaux impulse la création d'outils d'aide à la décision et d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre.

---

<sup>1</sup> Le Groupe d'Action Locale (GAL) est composé d'un ensemble de partenaires privés (entreprises, chambres consulaires, associations) et publics (élus ou représentants d'établissements publics ou de collectivités locales) du territoire. Il a pour mission de mettre en œuvre le programme LEADER+.

<sup>2</sup> La loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000 a créé les Schémas de Cohérence Territoriale en remplacement des anciens schémas directeurs. Les SCOT permettent aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, dans le respect du principe de subsidiarité, leurs politiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

- Les territoires se spécialisent et développent des compétences particulières, la création d'observatoires permet de mesurer les dynamiques et les enjeux propres au territoire et donne une vision infra territoriale de la zone.
- Pour les territoires en difficulté économique, la création d'un observatoire témoigne d'une dynamique impulsée par les élus et les responsables de la zone qui ont su mettre en commun leurs compétences et tentent de répondre aux difficultés rencontrées. Les actions mises en œuvre dans le Choletais ont participé à la stabilisation du taux de chômage.

La DDRN à Saint-Nazaire témoigne de cette augmentation significative de l'activité des observatoires locaux :

*Entre 1999 et 2002, la DDRN s'est vue affecter un budget spécifique pour l'observation de l'emploi et de la formation. Les besoins d'études sur Saint-Nazaire, plus forts qu'auparavant, correspondent au fait qu'il s'agit d'un territoire en mutation. L'histoire même du bassin fait que les besoins en étude y sont importants. La forte mobilisation des acteurs publics joue également, en témoigne le plan d'action local. Ainsi, la DDRN est de plus en plus mobilisée sur la production de diagnostics généraux. Elle a, par exemple, été impliquée sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), sur le schéma directeur de la CARENE (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire), ou sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme).*

Les difficultés auxquelles est confronté l'observatoire pour la réalisation d'étude :

*Les études produites par l'observatoire de la DDRN sont en général consacrées à l'analyse de l'existant et n'ont pas directement de vocation opérationnelle. Plusieurs types d'étude sont mis en œuvre (bilans socio-économiques, suivis de dispositifs, travaux portant sur des problématiques spécifiques) mais l'aspect prospectif reste cependant peu représenté, en raison des difficultés à s'y engager. Il existe aussi une difficulté à bénéficier de points de vue innovants, on est souvent en présence des mêmes interlocuteurs au sein des groupes de travail sur la formation et l'emploi.*

### **2.2. La visibilité des secteurs professionnels disposant d'un observatoire de branche**

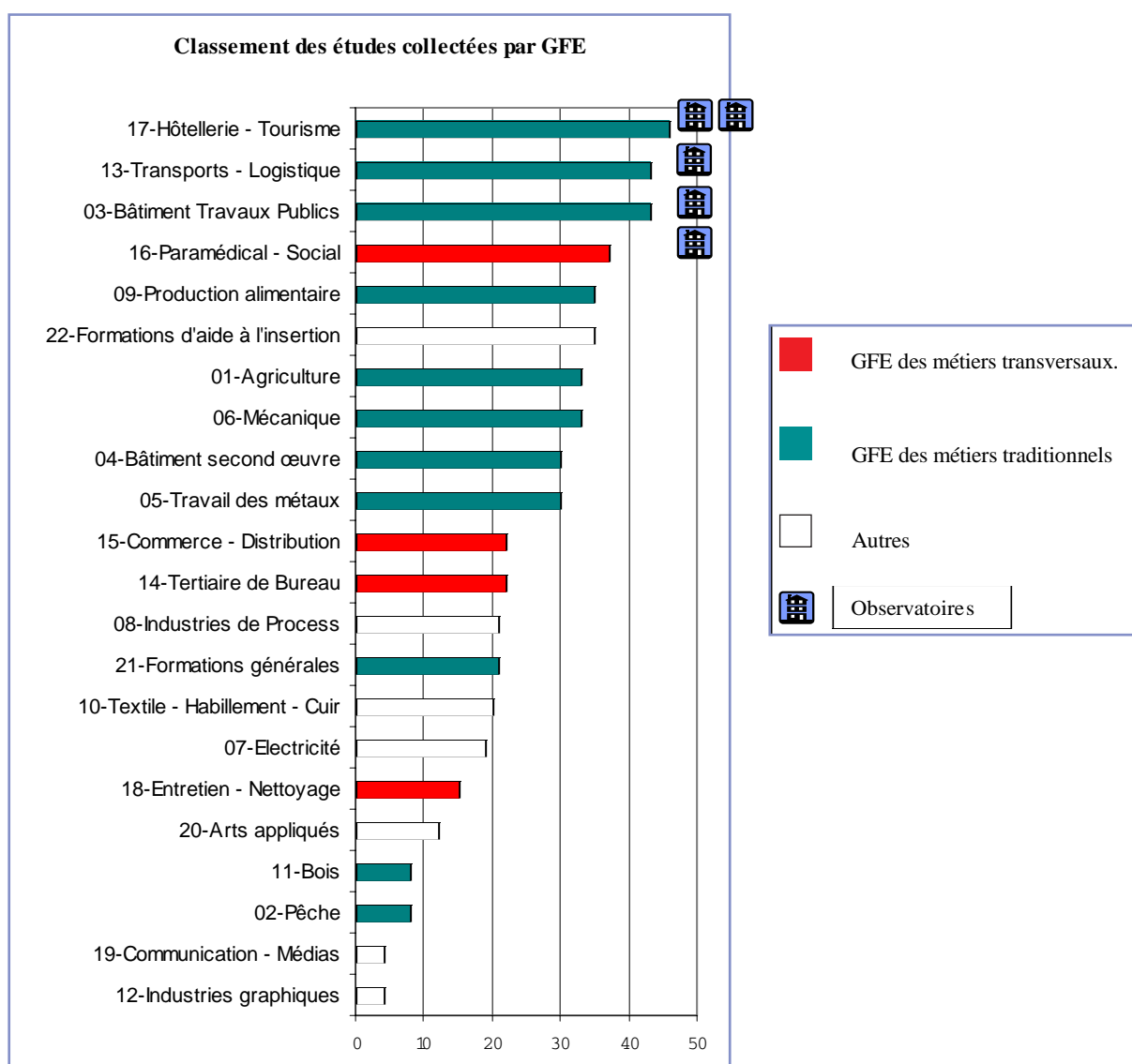
#### 2.2.1 Le classement des études par Groupes Formation Emploi (GFE)

Sur l'ensemble des études régionales emploi formation, 316 études concernent, au moins, un GFE. La répartition par Groupes Formation Emploi montre la nette prépondérance des GFE Hôtellerie - Tourisme, Bâtiment Travaux Publics et Transport - Logistique, qui totalisent, à eux trois, un quart des études emploi formation.

Ce sont les branches dont l'identité professionnelle et l'organisation sont visibles qui engendrent les plus forts taux d'études.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### Classement des études emploi formation par GFE



#### 2.2.2 Les observatoires de branche présents sur le territoire régional

Les quatre secteurs qui ont le plus grand nombre d'études spécifiques disposent d'un observatoire. Deux observatoires se rattachent au GFE Hôtellerie Tourisme, qui occupe la première place.

### *GFE 17 Hôtellerie - Tourisme - Sport Animation*

L'Observatoire Régional du Tourisme des Pays de la Loire a été créé en 1993. Sa mission consiste à rassembler les données régionales sur le tourisme issues d'enquêtes nationales et de développer sur le territoire des outils de mesure. Des indicateurs sont ainsi produits par l'observatoire et font l'objet d'un suivi permanent.

L'Observatoire des métiers du Sport et de l'Animation est né en 2001. On compte aujourd'hui plus de 10 000 emplois dans le sport et l'animation en Pays de la Loire. Dans un secteur en croissance forte, où l'impact des politiques publiques sur l'emploi est réel, il s'est avéré nécessaire d'observer le développement et la diversification des métiers, en assurant un suivi des emplois et formations qui s'y rattachent.

### *GFE 03 Bâtiment Travaux Publics*

L'action de l'Observatoire Régional du Bâtiment est inscrite au Contrat Etat-Région 2000-2006 (article 23.3). Ses principales missions sont la concertation très large entre les professionnels et l'administration, l'information économique sur la situation du secteur BTP et ses perspectives d'évolution, l'amélioration de la connaissance de la commande publique, la connaissance de l'emploi et des besoins en recrutement, le développement des partenariats. Cet observatoire produit des fiches métiers à partir de la méthodologie du 3CA.

### *GFE 13 Transport - Logistique*

Dans le cadre de la Loi des Transports Intérieurs (LOTI), le Ministère de l'Équipement et des Transports a décidé, en 1994, de mettre en place au niveau des régions des Observatoires Régionaux des Transports pour favoriser la diffusion d'informations objectives et contribuer à la concertation régionale. Une association Loi 1901 a été créée en 1994 en Pays de la Loire avec pour mission complémentaire d'aider les pouvoirs publics à la décision par la réalisation d'enquêtes, d'études expérimentales et d'outils innovants.

### *GFE 16 Paramédical - Social*

Depuis le début des années 80, il existe un Observatoire Régional de la Santé dans les 22 régions de France métropolitaine et dans 4 départements d'outre-mer. L'objectif des ORS est d'améliorer l'information sur l'état de santé et sur les besoins des populations, dans le cadre d'une mission d'aide à la décision.

Comme pour la répartition des études par territoires, il semble que l'existence d'organismes d'études sectoriels favorise la visibilité des secteurs au sein de la structure globale.

### 2.2.3 L'Accord National Interprofessionnel du 20 septembre 2003

Les branches qui ont constitué un observatoire ont souvent une identité professionnelle forte et leur organisation sur le territoire est solidement ancrée. La création d'observatoires de branche va s'élargir à l'ensemble des secteurs professionnels avec la réforme de la Formation Professionnelle continue engagée par l'ANI (Accord National Interprofessionnel) du 20 septembre 2003 et la loi du 4 mai 2004 qui prévoient la création d'un "observatoire prospectif des métiers et des qualifications" par branche professionnelle.

De nombreux professionnels s'interrogent aujourd'hui sur l'apport et l'avenir des observatoires de branche. Une réflexion sur les différentes approches de la prospective et sur les méthodes utilisées dans les observatoires existants a été menée par le Groupe Prométhée<sup>3</sup> dont les conclusions apportent quelques éclairages intéressants :

- Les observatoires existants sont à des stades d'analyse différents: *"Les observatoires se situent dans des configurations diverses et n'ont pas immédiatement développé une approche prospective. C'est d'abord à la connaissance de l'existant que les premiers observatoires constitués ont consacré leurs efforts, connaissance indispensable au dialogue social et à l'élaboration d'une véritable politique de branche"*.
- La légitimité que la branche confère à l'observatoire dépend, par ailleurs, de nombreux paramètres : *"La dimension prise par l'observatoire dépend du regard que lui porte la branche et de la manière dont elle-même envisage sa situation économique et sociale, son rôle auprès des entreprises et de son avenir immédiat. Or, les branches n'ont pas toutes le même rapport aux études et aux travaux d'accumulation de la connaissance, comme elles n'ont pas la même approche de l'avenir"*.

Ces conclusions montrent bien que les apports des observatoires varient d'une branche à l'autre, et que leur apport pour l'avenir dépend de leur capacité à articuler leurs travaux avec les réalités régionales et locales.

Certains de nos interlocuteurs s'interrogent en outre sur le degré d'analyse de travaux sectoriels conduits par certains observatoires, perçus comme assurant prioritairement la promotion des secteurs qu'ils représentent.

---

<sup>3</sup> Rapport du Commissariat Général au Plan - *Quelles perspectives pour les métiers de demain ? L'apport des observatoires de branche* - 28 juin 2005

### 2.3. *La multiplication des observatoires : quel enjeu pour demain ?*

#### 2.3.1 L'émergence de nombreux observatoires

La mise en œuvre de nombreux observatoires peut s'expliquer par la complexité du système d'informations et par l'accélération du temps que nous subissons aujourd'hui. Les enseignements de l'analyse systémique aboutissent aux mêmes conclusions puisqu'il semble nécessaire aujourd'hui d'analyser non seulement les objets mais aussi les interactions existant entre ces objets.

La mise en place à venir des Maisons de l'Emploi qui bénéficieront elles aussi d'un axe prospectif (repérer les emplois et les métiers existants et les besoins à venir) va complexifier le système. Entre les observatoires locaux de l'emploi et de la formation, les observatoires de branche et de territoire et les organismes nationaux tels que l'INSEE, le système restera-t-il lisible ? Il nécessitera une articulation entre analyses de branches et analyses territoriales.

#### 2.3.2 Les enjeux derrière leur mise en œuvre

La mise en œuvre d'observatoires semble susciter de nombreuses interrogations quant au rôle qui leur est attribué :

- Face à la multiplication des observatoires locaux ou de branche, le risque de cloisonnement des structures est important. La création d'observatoires sera d'autant plus bénéfique que l'on favorisera l'échange d'informations et de pratiques entre les secteurs et entre les territoires.
- L'observatoire permet de découvrir ou d'acquérir une meilleure connaissance d'une réalité. Bien qu'il décale la décision dans le temps, l'observatoire permet toutefois de poser des problématiques et de confronter les élus à la réalité. Pour ce qui est de l'action, elle est surtout du ressort du politique (responsabilité des élus). Nos interlocuteurs insistent par ailleurs sur l'importance d'une analyse partagée qui s'effectuerait à la suite de l'observation. Les observatoires facilitent la réflexion collective et la création de solutions concrètement applicables.
- L'enjeu final des observatoires réside aussi dans leur capacité à produire de l'intelligence collective dans les organisations.

### 2.4. *La forte représentation des métiers dits traditionnels sur les métiers émergents ou transversaux*

#### 2.4.1 Des métiers émergents ou transversaux faiblement représentés

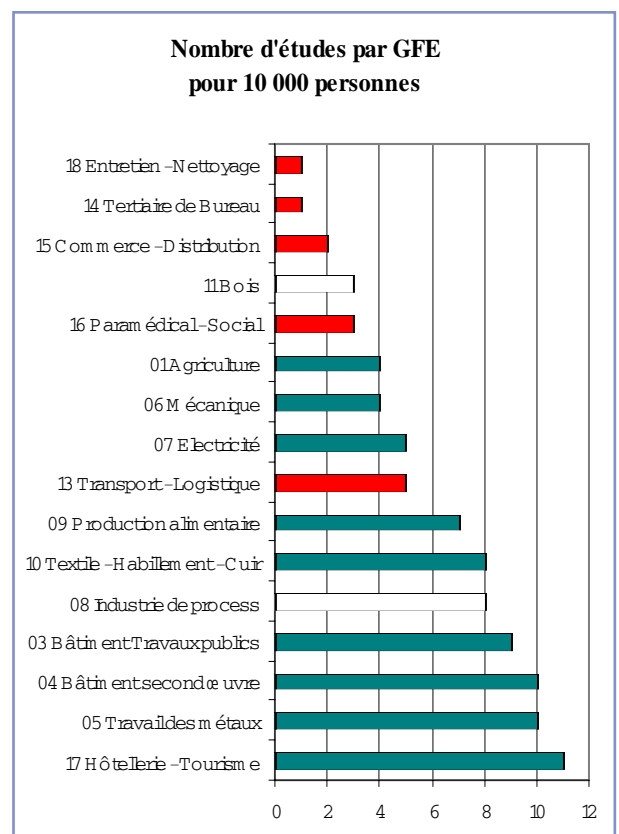
Si l'on observe les 10 GFE pour lesquels le nombre d'études est prépondérant, l'ensemble des branches représentées sont anciennes et bien organisées. La plupart des études qui les concernent sont mises en œuvre par des observatoires de branche, des organisations sectorielles, des territoires ou dans le cadre de partenariat avec l'Etat et la Région (Contrats d'objectifs).

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Comparé à la moyenne, le GFE Paramédical - Social représente peu d'études parmi celles qui ont été mises en œuvre par des organisations professionnelles ou au cours de partenariats entre Institutions publiques et organismes de branches. Seules l'existence d'un observatoire et l'activité de la DRASS Pays de la Loire lui permettent d'occuper la quatrième position. Les GFE Entretien Nettoyage, Tertiaire de Bureau ou Commerce Distribution font l'objet de peu d'études par rapport aux GFE précédemment cités.

Si l'on compare le classement des études par GFE et les effectifs de chaque GFE, le constat est clair: les compétences transversales et les métiers émergents sont moins visibles que les métiers traditionnels au sein des études régionales.

GFE	Nombre d'études par GFE	Répartition des effectifs par GFE	Ratio Nombre d'études/ 10 000 emplois
17 Hôtellerie - Tourisme	46	40 178	11
05 Travail des métaux	30	28 535	10
04 Bâtiment second œuvre	30	29 018	10
03 Bâtiment Travaux Publics	43	47 685	9
08 Industrie de process	21	27 504	8
10 Textile - Habillement - Cuir	20	23 875	8
09 Production alimentaire	35	47 409	7
13 Transport - Logistique	43	90 410	5
07 Electricité	19	39 754	5
06 Mécanique	33	72 744	4
01 Agriculture	33	86 221	4
16 Paramédical - Social	37	115 388	3
11 Bois	8	23 660	3
15 Commerce - Distribution	22	101 426	2
14 Tertiaire de bureau	22	185 570	1
18 Entretien - Nettoyage	15	101 843	1



La place occupée par les GFE Travail des Métaux, Bâtiment, Textile Habillement ou Production alimentaire montre une structure des études régionales calquée sur le modèle industriel où les services sont très faiblement représentés.

Tout ceci illustre le fait que les GFE transversaux, de par leurs compétences partagées, sont plus difficiles à étudier directement que les métiers traditionnels et qu'ils n'ont pas toujours des structures qui les représentent.

*Selon la Cellule Economique Régionale du BTP*

*Plusieurs facteurs expliquent la forte représentation des GFE des métiers dits traditionnels sur les métiers transversaux ou émergents :*

- *la branche du BTP est une branche bien structurée : les deux fédérations que sont la FRB et la CAPEB possèdent chacune une identité professionnelle forte, et demandent souvent à connaître les besoins de formation nécessaires au secteur.*

- *Le secteur du BTP, qui a subi de nombreuses difficultés au sortir des Trente Glorieuses, connaît à nouveau une période ascendante depuis la reprise d'activité de 1997. Cela nécessite des informations sur l'évolution du secteur, sur les mutations technologiques et sur les orientations à prendre.*

- *Malgré les transformations, le BTP est un secteur organisé dont la base évolue peu (la construction).*

- *Le secteur du BTP bénéficie, par ailleurs, des travaux réalisés au niveau national par le Comité Central de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics (CCCA BTP). Le Comité dispose d'outils d'analyse performants, régulièrement utilisés.*

*A l'inverse, les métiers émergents, qui appartiennent, pour la plupart, au secteur tertiaire, sont dépourvus d'identités professionnelles fortes (ex : faible poids des syndicats dans les secteurs émergents comparé au secteur du BTP). Ces métiers sont plus fortement victimes des fluctuations du marché que ceux du BTP.*

*Pour l'Observatoire Régional de la Santé*

*Le classement des études emploi formation par GFE a montré la faible représentation des GFE transversaux par rapport aux GFE des métiers dits traditionnels.*

*Le GFE Santé-Paramédical-social a une représentation moins importante (au sein de la structure globale des études) que les autres GFE bénéficiant, comme lui, d'un observatoire de branche.*

*Le secteur sanitaire et social n'a pas d'identité du fait de la variété des structures qui le composent (exemple des maisons de retraite dont les statuts sont multiples : maisons de retraite publiques hospitalières ou publiques territoriales, privées associatives ou commerciales).*

*La diversité des accords de branche et des conventions collectives rend l'organisation du secteur très verticale. Les logiques syndicales qui régissent le secteur empêchent la mise en place d'une réflexion collective sur l'avenir des métiers, sur les problèmes de ressources humaines ou sur le vieillissement des travailleurs. Le dialogue social est difficile à mener dans ce secteur où les responsables et les élus sont confrontés à une multitude de petites organisations.*

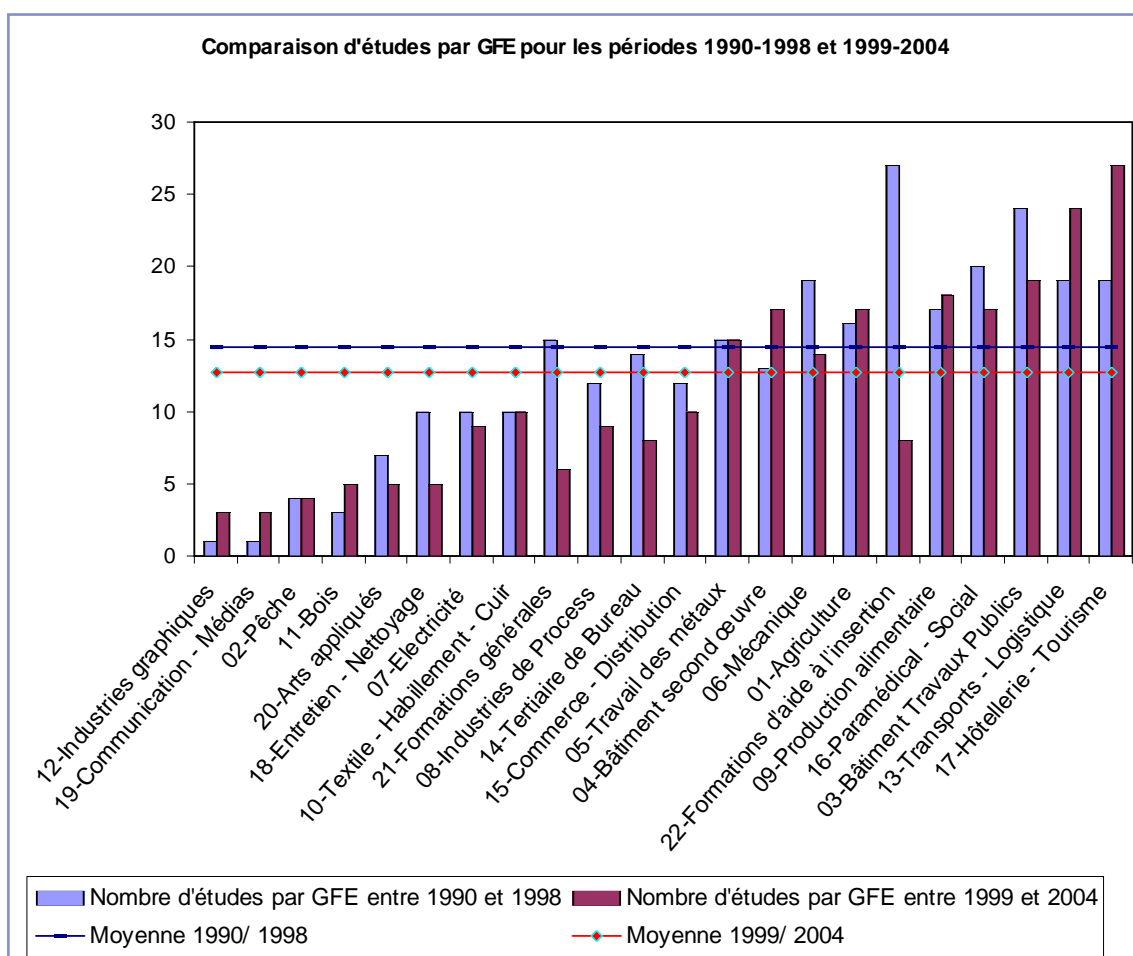
## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Il serait pourtant souhaitable d'assister à un rééquilibrage des études au profit des métiers émergents et transversaux, bien que les mutations des métiers traditionnels justifient la production de nombreux travaux. L'initiative des CCI, appuyées par la Région et le FSE, de créer un observatoire de la fonction commerciale et des services répondait à cet objectif.

### 2.4.2 Un déséquilibre qui perdure dans le temps

L'évolution du nombre d'études par GFE par année ne montre pas à ce jour de rééquilibrage puisque la part des GFE transversaux au sein des études collectées par le CARIF-OREF diminue après 1998.

Nombre d'études par GFE pour les périodes 1990-1998 et 1999-2004



## Quinze ans d'études emploi formation *en Pays de la Loire*

À partir de 1999, une baisse des études concernant les GFE Tertiaire de Bureau, Entretien Nettoyage, Santé-Paramédical Social et Commerce Distribution est observée. Seul le GFE des Transports affiche un nombre d'études supérieur à celui de la période de 1990-1998.

Pour les GFE traditionnels, l'Hôtellerie Tourisme a un poids de plus en plus élevé alors que le BTP, le Travail des métaux et la Mécanique ont un poids plus faible.

La réforme de la Formation Professionnelle continue engagée par l'ANI pourrait permettre un rééquilibrage à plus long terme.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### 3. LES ACTEURS DE LA REALISATION D'ETUDES

Trois types d'acteurs ont été identifiés pour chaque étude : les financeur(s), les auteur(s), et les commanditaire(s).

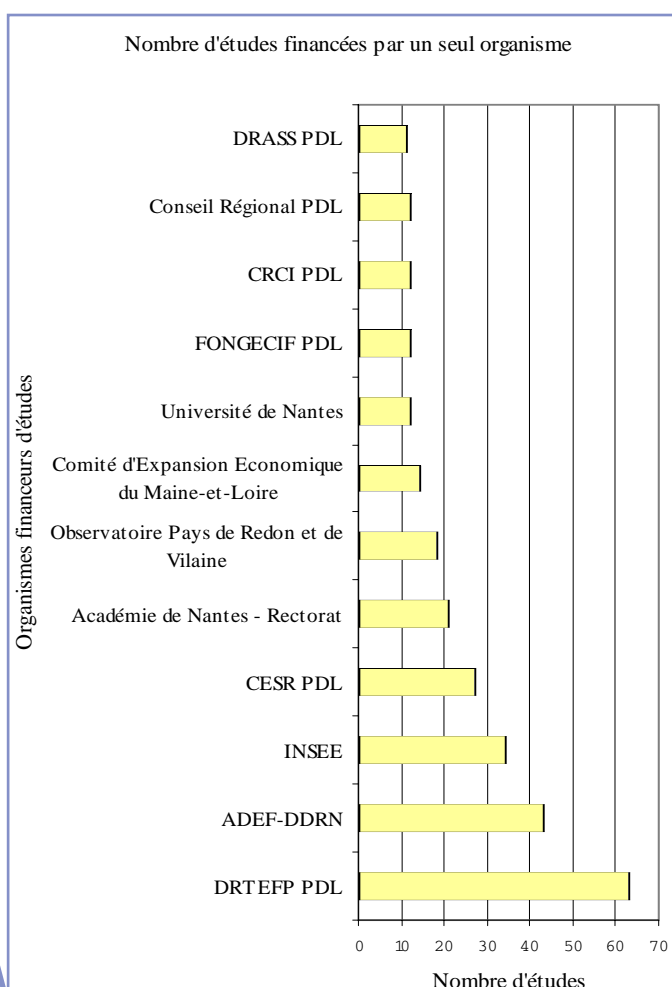
#### 3.1. Les financeurs des études emploi-formation

##### 3.1.1. Des financeurs aux stratégies différentes

Sur les 734 études collectées, 570 ont été réalisées grâce au financement d'un seul organisme alors que les 164 restantes ont bénéficié de plusieurs financements.

- Les financements simples

#### Classement des principaux financeurs d'études emploi-formation



La Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est l'institution publique qui finance, seule, le plus grand nombre d'études emploi formation. Les principaux organismes d'études locaux (ADEF - DDRN, Observatoire du Pays de Redon et de Vilaine) sont aussi de grands financeurs d'études, tout comme l'INSEE et le Conseil Economique et Social Régional. L'Académie de Nantes occupe la cinquième position.

Le Conseil régional des Pays de la Loire a un faible poids en tant que financeur unique d'études. En effet, à la différence de la DRTEFP des Pays de la Loire, la Région co-finance la majorité des études auxquelles elle participe.

- Les financements doubles

Plus de 70 % des 164 études ayant reçu différents financements ont bénéficié d'un financement double.

Ce groupe comprend les études des DRONISEP Bretagne et Pays de la Loire, les études faisant état du partenariat entre l'Etat et la Région ainsi que les différents partenariats entre organisations professionnelles. En général ces organisations se réunissent pour la rédaction d'une étude afin d'en diminuer les coûts. (Exemples : étude n° 452 mise en œuvre en 2000 par AREFA et la FRSEA : "Adaptation de la main-d'œuvre aux mutations du secteur agricole", étude n° 697 réalisée en 2004 par les Cellules Economiques Régionales de Bretagne et de Pays de la Loire : "Tableau de Bord de la Filière construction des Régions françaises de l'Arc atlantique").

- Les financeurs multiples

Deux types d'études reçoivent le concours de plus de deux institutions.

D'un côté, se trouvent des études réalisées dans le cadre de contrats d'objectifs établis entre l'Etat, la Région et un organisme de branche. Ces contrats, qui permettent à l'Etat et à la Région de prendre en compte les besoins exprimés par les branches professionnelles, prolongent les études plus anciennes sur l'analyse des besoins. Certains de nos interlocuteurs nuancent l'intérêt de ce type d'études pour plusieurs raisons :

- L'organisme qui noue un contrat avec l'Etat et la Région n'est pas obligatoirement représentatif de l'ensemble de sa branche, ce qui pose le problème de la perception qu'il donne de son secteur.
- Les problématiques des travaux établis dans le cadre de ces contrats ont peu évolué depuis 20 ans. Selon un de nos interlocuteurs, le temps d'exploitation des données produites est souvent court, ce qui ne permet pas un approfondissement des problématiques. Il note, cependant, que la réflexion évolue dans les secteurs qui sont confrontés à des difficultés économiques.
- Dans certains cas, les travaux réalisés dans le cadre des contrats d'objectifs traduisent plus des démarches de communication que d'analyse.

De l'autre côté, les études répertoriées analysent un thème en profondeur et pour lequel il est nécessaire de rassembler différents organismes afin de mobiliser plusieurs compétences, sources d'information et financements (Exemple: étude n° 402 "L'emploi dans les Pays de la Loire. Mutations et Perspectives", réalisée en 1999 par l'INSEE, le CEAS, la DRTEFP des Pays de la Loire, le Rectorat, l'OREF).

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### 3.1.2 Les partenariats

Si beaucoup d'études sont réalisées en partenariat, cette démarche possède, selon nos interlocuteurs, des avantages mais aussi des inconvénients :

#### **Avantages**

- Certains organismes développent des partenariats afin de partager les coûts liés à la réalisation d'une étude, de démultiplier les forces (les études sont lourdes en termes de moyens humains et financiers) et d'enrichir les analyses.
- L'INSEE ne met en place des partenariats que si le commanditaire de l'étude est "porteur d'un concernement collectif". Ainsi, l'INSEE a développé des partenariats avec les milieux consulaires, les syndicats ou les institutions publiques. Un tel partenariat présente deux avantages : il favorise un retour d'informations intéressant de l'organisme partenaire et il permet de ne pas "prêcher dans le vide" en associant le partenaire à la diffusion de l'étude.
- Les études établies en partenariat rendent possible une réflexion partagée dont le degré d'analyse semble pertinent à de nombreux collaborateurs (exemple des études ARGOS citées à plusieurs reprises).

#### **Inconvénients**

- Entre partenaires, la difficulté réside dans la définition des termes employés, du ton et de l'orientation à donner au travail final (constat et recommandations). Les divergences de points de vue peuvent compliquer la réalisation de l'étude.
- Nombreux sont les organismes qui souhaitent associer certaines institutions ou cabinets de consultants à leur travail en raison du gage de sérieux qu'ils peuvent apporter à l'étude. Cependant, l'INSEE se donne la possibilité de refuser de travailler sur des projets dont la méthodologie appliquée n'est pas pertinente. Il arrive dans certains cas que des organismes produisent des études davantage dans un esprit de valorisation que d'analyse.

### 3.1.3 L'Union européenne et les études emploi-formation

Les douze études ayant reçu un financement européen s'inscrivent dans le cadre du Fonds Social Européen. Ce Fonds est le principal instrument financier dont dispose l'Union européenne pour réduire les écarts entre les régions et les populations en Europe.

Les études régionales qui en bénéficient répondent soit à l'objectif 3 (soutenir l'adaptation et la modernisation des politiques et des systèmes d'éducation, de formation et d'emploi afin de favoriser l'accès de tous au marché de l'emploi, permettre l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et aider au développement des compétences et des qualifications professionnelles), soit au programme communautaire EQUAL qui vise à lutter contre les discriminations et les inégalités dont peuvent être victimes des personnes sur leur lieu de travail.

Les différents thèmes d'analyse des études tels que la diversification des métiers occupés par les femmes et leurs besoins de qualification, l'environnement ou les services de proximité permettent à terme la réalisation des objectifs du FSE. Le programme Ages et parcours professionnels (qui concerne la période 2002 - 2005 et dont l'action est soutenue par le programme EQUAL) consiste à sensibiliser les acteurs socio-économiques régionaux au problème majeur que représente le vieillissement de la population active.

### 3.2. Les auteurs d'études

#### 3.2.1 auteurs et commanditaires

Le classement des 734 études par commanditaires aboutit à des résultats similaires à ceux établis lors du classement par financeurs.

Pour les 734 études collectées par le CARIF-OREF depuis 1990, nous avons comptabilisé 187 auteurs différents. Les études sont en général réalisées par les organismes qui les financent.

#### 3.2.2 L'apport des cabinets de consultants

La réalisation de 45 études a été confiée à des cabinets de consultants : la DRTEFP et le Conseil régional des Pays de la Loire sont les principaux organismes qui ont fait appel à des cabinets de consultants. Seuls les organismes de taille importante ont régulièrement recours à ce type d'organismes notamment en raison des coûts afférents.

#### *Les cas où les organismes font appel à des cabinets de consultants*

Les institutions publiques, qui disposent de peu de moyens (humains et logistiques) pour réaliser des études, ont des difficultés pour les mettre en œuvre dans des délais courts. Le quotidien "gestionnaire" des administrations ne permet qu'une faible production des travaux d'analyse.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Dans certains cas, les organismes publics ne veulent pas, en tant qu'institutions, prendre la responsabilité de rédiger certaines études. Surtout, la réalisation de l'étude est confiée à un cabinet de consultants en raison de la légitimité scientifique qu'il confère au travail.

Les cabinets de consultants disposent dans certains cas d'une bonne appréciation du terrain, ce qui peut ne pas toujours être le cas des institutions et par ailleurs, acquièrent une pluridisciplinarité qui permet d'éviter le cloisonnement et de " recoller " les différents morceaux d'expertise.

### **De quelles qualités doit bénéficier un cabinet de consultant pour être sollicité par une institution ?**

Le cabinet doit bénéficier d'une certaine visibilité et d'une bonne réputation. Dans le respect des règles de l'appel à concurrence, les institutions font souvent appel aux mêmes cabinets, en raison de la relation de confiance qui s'est instaurée entre eux et du gage de sérieux qu'ils ont pu exprimer. Il doit aussi garantir une fiabilité financière puisque, dans le cas d'études lourdes avec mise en œuvre d'enquêtes, le commanditaire vérifiera au préalable si la structure est pérenne financièrement.

Dans certains cas, les commandes d'étude deviennent des commandes de proximité régionale. Les cabinets de consultants auxquels les institutions font appel sont implantés sur le territoire régional. Leur connaissance du territoire et du jeu des acteurs locaux leur permet de mettre en œuvre des analyses plus pertinentes.

### **Les contraintes auxquelles sont confrontés les cabinets de consultants**

La réforme du Code des marchés publics a eu pour conséquence de complexifier la procédure d'appels d'offre. Les cabinets de consultants, qui ont pour obligation d'être très réactifs, disposent aujourd'hui d'un temps plus court pour l'analyse et la réalisation de leur travail.

Les cabinets de consultants ne diffusent pas eux-mêmes leur travail en raison du contrat qui les lie au commanditaire et du caractère confidentiel conféré au document.

### ***3.3. Les initiateurs d'études***

#### **3.3.1. Les grands initiateurs d'études et leur stratégie**

La répartition des 734 études par initiateurs montre la nette prépondérance de la DRTEFP des Pays de la Loire. Dans bien des cas, le financeur principal est initiateur de l'étude. 212 initiateurs différents ont été répertoriés pour les 734 études.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Tableau récapitulatif des principaux organismes initiateurs d'études emploi-formation

Principaux initiateurs d'études	Nombre d'études initiées	Commentaires
DRTEFP PDL	89 études	dont 68 études où il est seul initiateur
Conseil Régional Pays de la Loire	55 études	dont 45 études initiées avec un des services déconcentrés de l'Etat
ADEF - DDRN	50 études	
INSEE	38 études	
ONISEP	34 études	études-métiers
CESR	27 études	
Académie de Nantes - Rectorat	25 études	
CRCI	19 études	
Observatoire Pays de Redon et de Vilaine	18 études	
Comité d'Expansion Economique du Maine-et-Loire	14 études	
FONGECIF PDL	13 études	
Université de Nantes	11 études	

L'initiateur de l'étude est l'organisme qui, entre le(s) commanditaire(s), financeur(s), et auteur(s) de l'étude, a été considéré comme prépondérant dans la mise en œuvre du document.

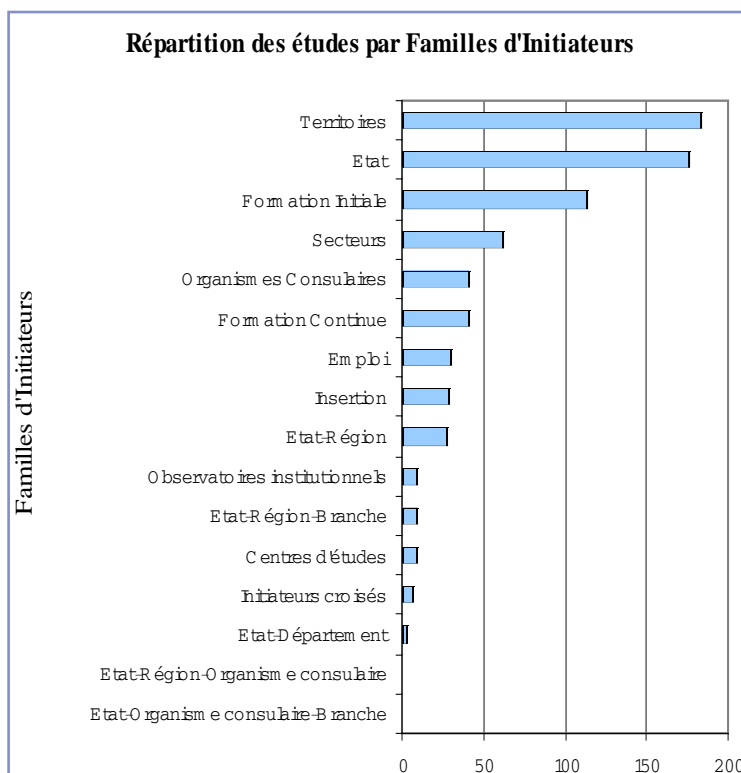
Dans de nombreux cas, il a été relativement simple de désigner l'initiateur de l'étude, puisque les classements par financeur(s), commanditaire(s) et auteur(s) ont donné des résultats similaires.

L'analyse a montré que la DRTEFP des Pays de la Loire commandite, seule, la majorité de ses études alors que la Région travaille souvent en partenariat. Nos interlocuteurs apportent, à ce sujet, quelques éclairages. Ces stratégies différentes s'expliquent par le fait que la Région ne dispose pas de service études à la différence de la DRTEFP, et du CESR qui assurent pour partie une fonction d'étude régionale. De plus, la tradition d'évaluation, de suivi ou d'éclairage des politiques publiques est forte dans les services de l'Etat.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### Classement des études par grandes familles d'initiateurs

Familles d'Initiateurs	Nombre d'études
Territoires	183
Etat	176
Formation Initiale	113
Secteurs	61
Organismes Consulaires	41
Formation Continue	40
Emploi	29
Insertion	28
Etat-Région	27
Observatoires institutionnels	9
Etat-Région-Branche	8
Centres d'études	8
Initiateurs croisés	6
Etat-Département	3
Etat-Région-Organisme consulaire	1
Etat-Organisme consulaire-Branche	1
<b>Total</b>	<b>734</b>



Les études mises en oeuvre par des organismes territoriaux, par l'Etat ou par les initiateurs issus de la formation initiale sont les plus nombreuses. Plus d'une centaine d'études ont été comptabilisées pour chacune de ces catégories d'initiateurs.

### 3.3.2. Les enseignements du bilan chiffré

a- initiateurs territoriaux/ initiateurs étatiques

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### Les initiateurs territoriaux

#### Classement des principaux initiateurs issus des territoires

Initiateurs	Nombre d'études initiées
ADEF-DDRN	50
CESR PDL	27
Observatoire Pays de Redon et de Vilaine	18
Comité d'Expansion Economique du Maine-et-Loire	14
Conseil Régional PDL	10
Comité de Bassin d'Emploi de Châteaubriant	5

Les initiateurs territoriaux sont les plus nombreux à mettre en œuvre des études emploi formation.

On retrouve ici le rôle prépondérant des organismes d'études locaux tels que l'ADEF-DDRN, l'Observatoire du Pays de Redon et de Vilaine ou le Comité de Bassin d'emploi de Châteaubriant. Quelques initiateurs régionaux sont présents (CESR Pays de la Loire ou Conseil Régional des Pays de la Loire), cependant, le nombre des études qu'ils mettent en œuvre est moins important que pour les territoires de Saint-Nazaire, Châteaubriant ou du Choletais.

### Les initiateurs étatiques

#### Classement des principaux initiateurs étatiques

Initiateurs	Nombre d'études initiées
DRTEFP PDL	68
INSEE	38
DRE PDL	7
Mission nationale Nouvelles Qualifications	6
DDTEFP Vendée	6
DRASS PDL	5

La DRTEFP des Pays de la Loire et l'INSEE sont les deux initiateurs étatiques les plus importants. Ils totalisent à eux seuls environ 60 % des études dont les services de l'Etat sont commanditaires.

Si les principaux initiateurs d'études sont nationaux ou régionaux, des administrations départementales (par exemple DDTEFP) ont pu produire aussi un certain nombre de travaux.

b- initiateurs Formation initiale/ initiateurs Formation continue :

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### Les initiateurs Formation Initiale

#### Classement des principaux initiateurs Formation initiale

Initiateurs	Nombre d'études initiées
ONISEP	34
Académie de Nantes - Rectorat	25
Université de Nantes	14
Universités (travaux étudiants)	11
DRASS PDL	6

La répartition des études par initiateurs Formation Initiale montre la prépondérance des institutions comme l'ONISEP et l'Académie de Nantes. Les études des DRONISEP Bretagne et Pays de la Loire présentent différents métiers et les formations correspondantes.

Les études mises en œuvre par la DRASS Pays de la Loire traitent de la formation des publics du secteur sanitaire et social. La décentralisation de la formation professionnelle de ce secteur au profit de la Région aura pour conséquence de réduire ces études initiées par la DRASS. Elles pourraient être mises en œuvre par la Région des Pays de la Loire.

### Les initiateurs de la formation continue

#### Classement des principaux initiateurs Formation continue

Famille "Formation Continue"	Initiateurs	Nombre d'études initiées
OPCA	FONGECIF PDL	13
	PROMOFAF PDL	4
	AGEFOS-PME	2
	FAFSEA	2
	FAF-TT	2
	FAFCA	1
	FORMAPAP	1
Ministère de l'emploi - AFPA	AFPA PDL (Pour la Direction du Travail)	8
	AFPA Centre Psychotechnique régional (Pour la Direction du Travail)	2

Sur les 40 études répertoriées, les 13 études mises en œuvre par le FONGECIF des Pays de la Loire sont consacrées au Congé de Formation Individuelle pour des GFE tels que le Commerce, l'Agroalimentaire, le Tourisme, le Sanitaire et Social et les Transports. Les secteurs analysés sont ceux pour lesquels l'activité du FONGECIF est la plus importante en termes de financements et d'activité de conseil. Ce sont, pour la plupart, les domaines qui pèsent sur le territoire régional.

La majorité des études initiées par des OPCA de branche appartiennent aux secteurs professionnels les mieux organisés (Transports, Agriculture, etc.).

La dizaine d'études mises en œuvre par l'AFPA à la demande du Ministère ou des Directions départementales du travail est réalisée par l'Observatoire du placement qui étudie les parcours professionnels des stagiaires AFPA à leur sortie de formation.

L'analyse des études emploi formation collectées par le CARIF-OREF a révélé un nombre d'études en formation initiale trois fois plus important que le nombre d'études en formation continue. Nos interlocuteurs du FONGECIF des Pays de la Loire et du Rectorat de l'Académie de Nantes nous donnent quelques explications.

***Pour le FONGECIF Pays de la Loire***

Les organismes de la formation initiale sont mieux dotés en moyens humains et matériels pour la réalisation d'études. La production d'études est une pratique ancienne et traditionnelle dans l'Education nationale, alors que l'analyse de la FPC est beaucoup plus récente. Le FONGECIF des Pays de la Loire a développé une fonction étude au sein de son organisation.

***Pour la DAFPIC (Rectorat de l'Académie de Nantes)***

“Le secteur de la formation professionnelle continue est fortement atomisé, et peu d'organismes ont la capacité de réaliser des études, même si l'analyse et l'évaluation font partie intégrante de la culture formation continue”.

Lorsqu'elles existent dans les organismes, les études relatives à la formation professionnelle continue sont souvent à destination interne, et permettent à l'organisme d'enrichir ses connaissances, mais elle sont de ce fait peu destinées à être diffusées.

c- Initiateurs sectoriels/ Organismes consulaires :

**Les initiateurs issus des secteurs professionnels**

Les classements par initiateurs et par GFE montrent la prépondérance de certains secteurs professionnels (transports, BTP, tourisme, sanitaire et social). Pourtant, si le secteur agricole est en deuxième place pour le nombre d'études mises en œuvre par des organismes sectoriels, il n'appartient pas au groupe des GFE bénéficiant du plus grand nombre d'études spécifiques. A la différence d'autres GFE, les études collectées sur le secteur agricole ne sont pas mises en œuvre par un observatoire de branche et les partenariats avec l'Etat et la Région sont peu nombreux.

Le secteur agricole possède une longue tradition d'études et fonctionne de façon autocentrée pour la majorité des études qu'il produit. Sa moins bonne représentation que les autres métiers traditionnels s'explique par le fait que la problématique emploi formation n'est pas le seul thème des études qui le concernent puisque beaucoup d'initiateurs sont mobilisés sur d'autres champs d'analyse (aides dont bénéficient les agriculteurs, niveau de leurs revenus, niveau de production, etc.).

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Quatre facteurs semblent donc déterminants pour assurer la bonne visibilité d'un secteur professionnel :

- l'existence d'observatoires de branche
- la présence d'organismes professionnels bien organisés
- la mise en place de partenariats avec des institutions publiques
- l'intérêt porté à un secteur donné par des territoires disposant d'organismes d'étude locaux.

### Les initiateurs organismes consulaires :

#### Classement des principaux Organismes consulaires initiateurs d'études

Initiateurs	Nombre d'études initiées
<b>CRCI PDL</b>	19
<b>CCI Cholet</b>	5
<b>Chambre Régionale des Métiers</b>	5
<b>Chambres d'Agriculture</b>	2

Le classement par organismes consulaires montre la nette prépondérance de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie des Pays de la Loire qui met en œuvre la moitié des études appartenant à cette famille. Un tiers des études qu'elle réalise concerne les besoins de recrutement. Les études menées chaque année par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat ont pour objet d'études le secteur de l'artisanat sur le territoire régional. La Chambre des métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique produit le même type d'études au niveau départemental. Les études réalisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cholet portent sur l'emploi dans le Choletais et la complexité du marché du travail pour les secteurs du cuir, de l'habillement et du textile.

d- initiateurs emploi/ initiateurs insertion :

### Les initiateurs Emploi

#### Classement des principaux initiateurs Emploi

Initiateurs	Nombre d'études initiées
<b>ASSEDIC PDL</b>	13
<b>ANPE</b>	7
<b>APEC</b>	4
<b>APECITA</b>	4

Les études récentes de l'ASSEDIC analysent les besoins de recrutement lors d'enquêtes BMO (Besoins de Main-d'œuvre), ainsi que les dispositifs contrats - jeunes en entreprise (enquêtes COPIRE). L'évolution de l'emploi salarié est le principal thème d'études de cet organisme.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

La collecte des études réalisées par l'ANPE, qui s'arrête en 1997, témoigne du recentrage de l'organisme sur une mission de placement. Les études qu'elle mettait en œuvre ont été reprises par l'INSEE et la DRTEFP des Pays de la Loire.

Les enquêtes sur la reprise d'emploi sont significatives en 1995 et en 1997 (idem pour l'APEC). L'APECITA étudie le marché de l'emploi agricole.

### Les initiateurs insertion :

#### Classement des principaux initiateurs Insertion

Initiateurs	Nombre d'études initiées
<b>Mission Locale Agglomération nantaise</b>	3
<b>UREI PDL</b>	3
<b>Envie 44</b>	2
<b>Fédération régionale des CIBC PDL</b>	2
<b>PLIE de Saint-Herblain</b>	2
<b>PLIE Sud-Loire</b>	2

Dans le domaine de l'insertion, les différents organismes ont initié deux à trois études chacun. Les travaux sont consacrés pour la plupart aux parcours d'insertion des publics bénéficiant de leurs services, ou aux résultats d'un programme mis en application. Les études qui analysent les résultats des PLIE de Saint-Herblain et de Sud Loire ont été réalisées par le cabinet de consultants COMPAS qui propose une méthode éprouvée d'évaluation du dispositif (système informatique, montage d'outils opérationnels).

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### 4. LES ETUDES EMPLOI-FORMATION : QUELLES CARACTERISTIQUES ?

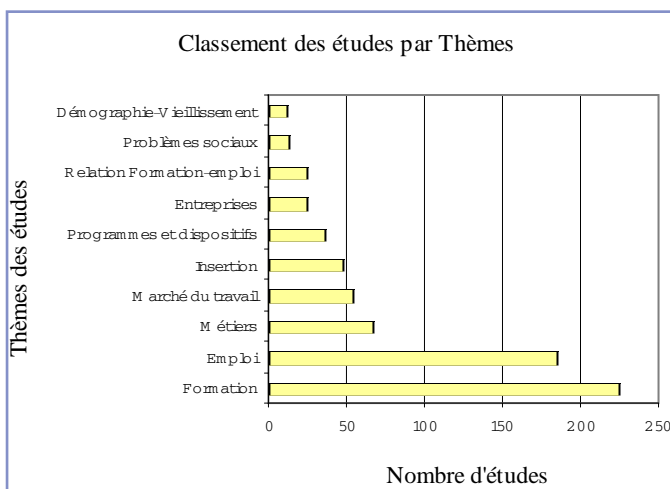
La collecte opérée par le CARIF-OREF présente une très grande diversité des travaux pour les thèmes et les types de travaux rencontrés.

#### 4.1. La grande variété des thématiques d'étude

##### 4.1.1. Bilan chiffré

Les 734 études ont été réparties par thèmes d'études. Le classement montre la prépondérance de l'emploi et de la formation comme thèmes d'études puisqu'à eux seuls, ils réunissent 60 % des études collectées.

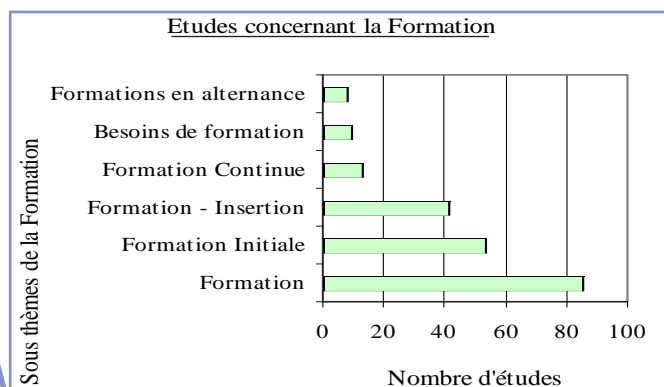
#### Classement des études par thématiques d'études



L'orientation de la collecte justifie ces résultats, par exemple les études mises en œuvre par l'INSEE et collectées par le CARIF-OREF ne correspondent pas à la totalité des études que l'organisme élabore. Hormis les études économiques ou sociologiques, l'INSEE produit aussi des études démographiques qui ne rentrent pas obligatoirement dans le champ de l'emploi et de la formation.

#### 1- Thème de la Formation/ Thème de l'Emploi

##### Les études qui analysent la Formation



Les études qui concernent la formation initiale sont beaucoup plus nombreuses que celles qui traitent de la formation continue. De nombreuses études ont été mises en œuvre par le Rectorat de l'Académie de Nantes, et par les différentes universités de la région des Pays de la Loire.

Beaucoup d'études portent sur l'évolution des effectifs de l'Académie de Nantes (dans le cadre de radioscopies annuelles).

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

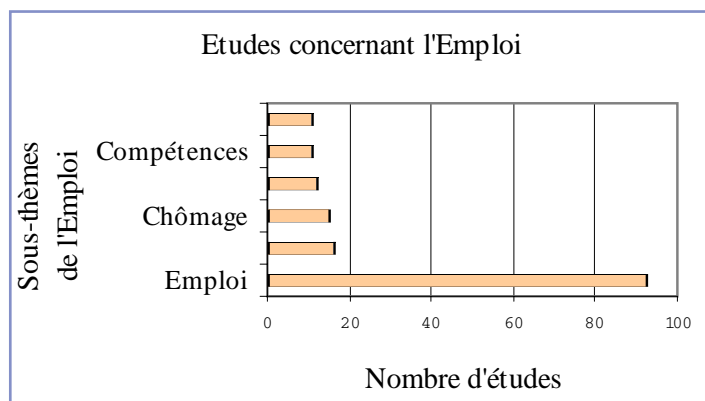
Les établissements d'enseignement catholique ont eux aussi réalisé quelques études. L'apprentissage est un thème fortement étudié.

Une quinzaine des travaux réalisés sont l'œuvre d'étudiants en formation. Les rapports de stage réalisés dans le cadre du DESS Economie du Développement Local et de l'Emploi proviennent des étudiants suivis par l'OREF depuis 5 ans dans le cadre de ce DESS.

Pour les études sur la formation continue, on observe une majorité d'études sur l'activité des organismes de formation (par secteurs professionnels).

Les études qui analysent la relation formation - insertion sont essentiellement mises en œuvre par l'Académie de Nantes, ou par l'AFPA pour la DRTEFP ou les DDTEFP dans le cadre de la commande publique du SPE. Elles évaluent l'insertion des publics (jeunes, femmes ou autres) ayant bénéficié d'une formation. Les deux tiers des études qui examinent cette relation formation - insertion portent sur la formation initiale.

### Les études qui analysent l'emploi

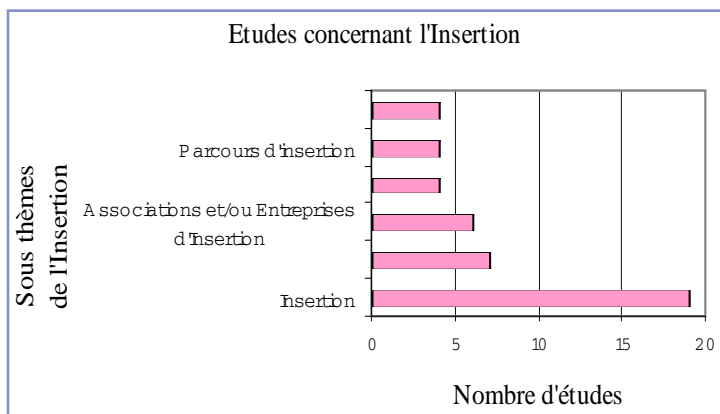


La majorité des études appartenant à cette famille analysent la situation de l'emploi pour des secteurs ou des territoires tels que ceux de Saint-Nazaire, de Redon ou du Choletais (en raison de la forte activité de leur observatoire).

Les études qui évaluent le dispositif des emplois jeunes ont été réalisées lors de la période 1998-2003 ; Saint-Nazaire est le principal territoire dans lequel ce dispositif a été étudié.

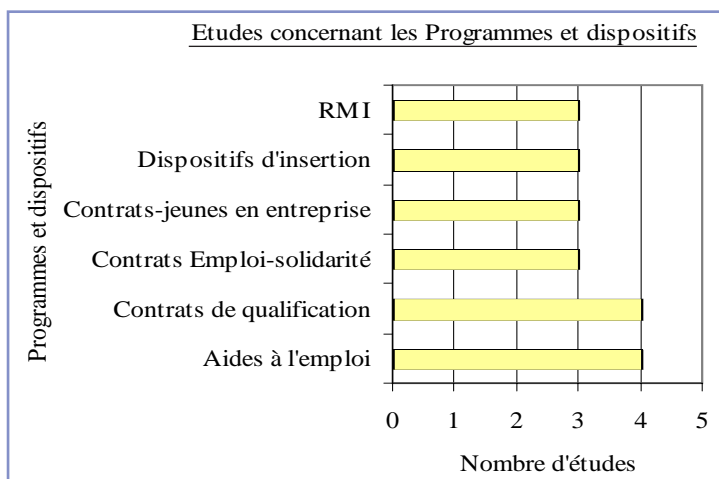
## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### 2- Thème de l'Insertion/ Thème des Programmes et dispositifs Les études ayant l'Insertion pour thème



Les études qui portent sur la thématique de l'insertion sont de nature différente, du fait des organismes qui les mettent en œuvre. Les évaluations de PLIE, les rapports d'activité des entreprises et associations d'insertion, ou les suivis des jeunes de Missions Locales sont autant de travaux qui donnent un aperçu de l'activité régionale pour ce secteur.

Les programmes et dispositifs <sup>4</sup> :



Il existe différents types d'études relatives aux programmes et dispositifs d'insertion. Certaines sont des études de faisabilité préalables à l'installation d'un programme, d'autres suivent la mise en place de dispositifs, tandis qu'un troisième groupe s'efforce d'établir un suivi des individus bénéficiant de programmes spécifiques.

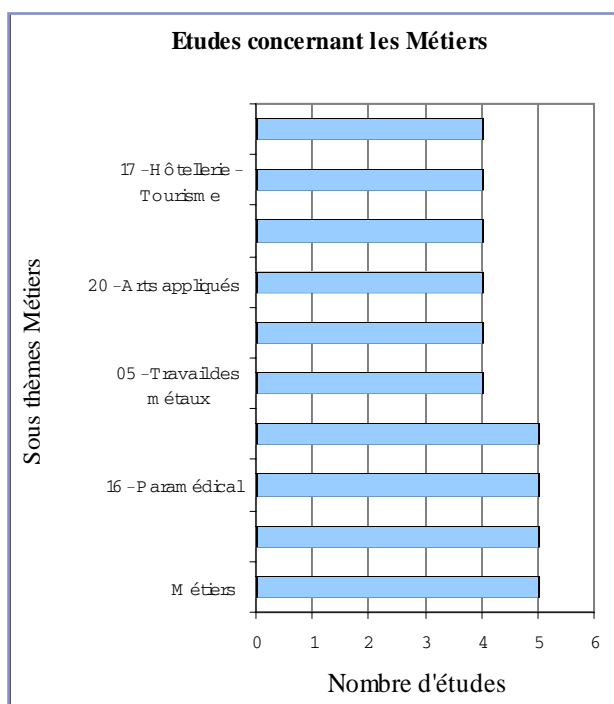
<sup>4</sup> - Les contrats de qualification sont destinés à aider les entreprises à recruter et à former des jeunes sans qualification ou dont la qualification ne leur a pas permis d'obtenir un emploi, afin de leur faire acquérir une qualification professionnelle reconnue.

- Contrats Emploi solidarité : les CES sont destinés aux personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. A la clé pour l'employeur, plusieurs avantages financiers (sous réserve de respecter certaines formalités) dont la signature d'une convention avec l'Etat. Pour le bénéficiaire, un contrat de travail assorti d'une rémunération et d'une aide à l'insertion adaptée avec tuteur, action de formation et d'accompagnement vers l'emploi.

- Contrats jeunes en entreprise : ils visent à faciliter l'embauche en contrat durée indéterminée de jeunes de 16 à moins de 23 ans ou de 16 à moins de 26 ans selon leur niveau de formation. La personne embauchée bénéficie d'une rémunération minimale et de conditions de travail identiques à celles de tout salarié de l'entreprise. A la clé pour l'employeur : une aide de l'Etat versée pendant trois ans.

## 3- Thème Métiers/ Thème Entreprises :

### Les études métiers :



Les études métiers correspondent essentiellement aux travaux des DRONISEP Bretagne et Pays de la Loire, qui présentent par secteurs professionnels, les métiers et les formations existant dans leurs régions.

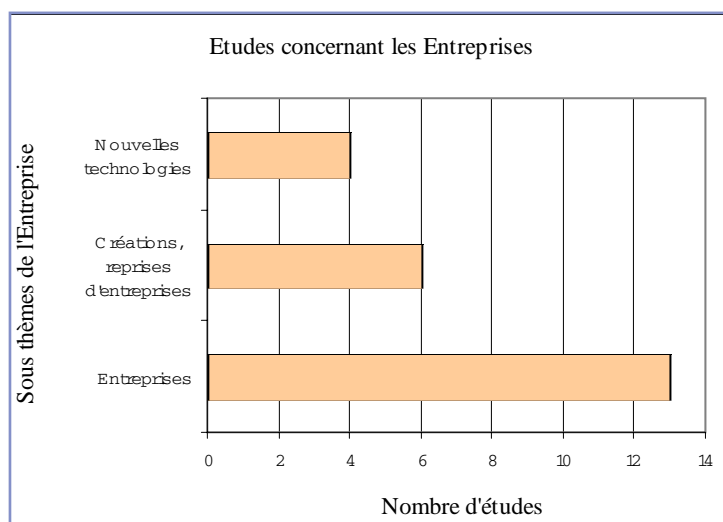
Certaines branches professionnelles réalisent elles aussi des études métiers. La Fédération régionale des Travaux Publics des Pays de la Loire a élaboré en 1994 une enquête sur les métiers des travaux publics, le Rectorat de l'Académie de Nantes a travaillé sur les métiers du secrétariat alors que la CRCI des Pays de la Loire a mis en place une étude sur les métiers du commerce.

De son côté, l'Observatoire des métiers du sport et de l'animation a réalisé deux études sur les métiers du secteur et sur la fonction d'animateur en maison de retraite, alors qu'au niveau territorial, le Comité d'Expansion des Mauges a rédigé une étude sur les emplois et les métiers dans le Choletais.

La présentation par métiers a révélé un nombre important d'études appartenant aux GFE transversaux du Tertiaire de Bureau, du Paramédical Social, et de l'Entretien Nettoyage, qui sont les domaines professionnels pour lesquels les effectifs sont les plus nombreux.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

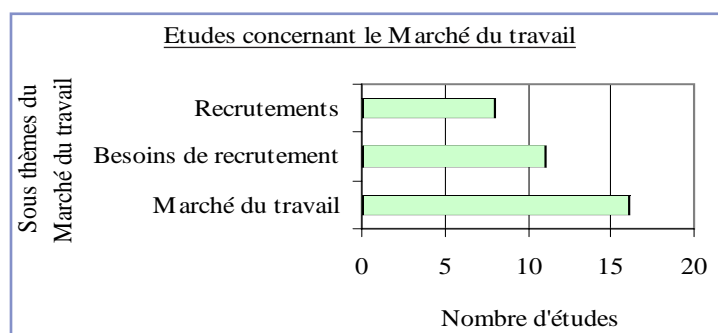
### L'entreprise, thème d'étude :



Les études collectées traitent essentiellement de PME/PMI voire de TPE. La structure des études régionales est représentative du tissu régional.

### 4- Thème Marché du Travail/ Thème Relation emploi formation :

#### Les études et le marché du travail :



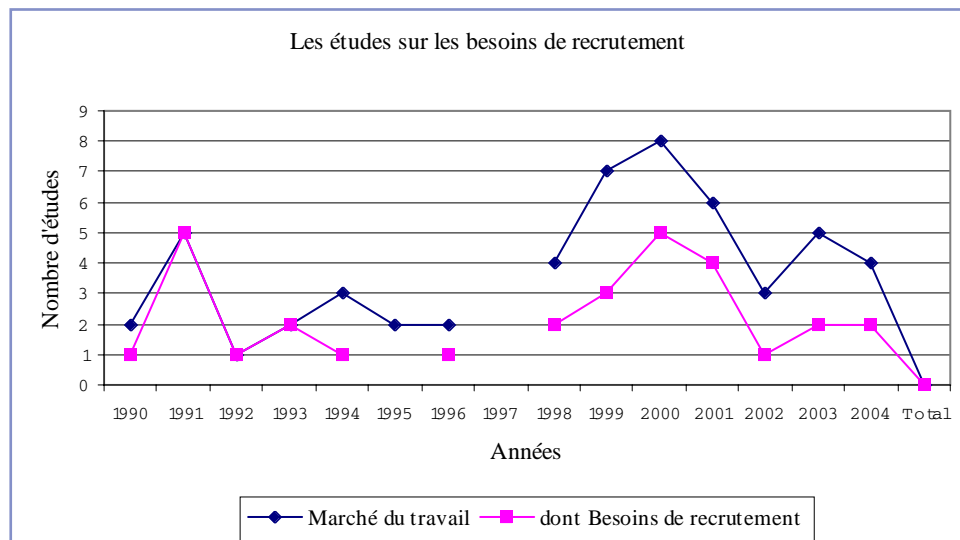
Plusieurs études analysent le marché du travail sur le territoire du Choletais alors que d'autres concernent le secteur agricole.

L'analyse a montré que la collecte des études sur les besoins de recrutement est plus importante pour les années 1991 et 2000-2001.

Les études sur les besoins de formation connaissent elles aussi une hausse en 1991.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Le thème des Besoins de recrutement connaît une hausse relative en 1991, 2000 et 2001



Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Marché du Travail	2	5	1	2	3	2	2		4	7	8	6	3	5	4	54
dont Besoins de recrutement	1	5	1	2	1	1	1		2	3	5	4	1	2	2	30

La comparaison entre le nombre d'études sur les besoins de recrutement et le taux de tension <sup>5</sup> moyen par année (tous GFE confondus) montre que les années pour lesquelles une tension relativement forte a été enregistrée sur le marché du travail (taux de tension moyen de 1,1 en 2000), un nombre plus important d'études concernant les besoins de recrutement a été produit. Il semble donc que la structure globale des études illustre l'existence d'une relation entre le taux de tension et les thématiques des besoins de recrutement et des besoins de formation.

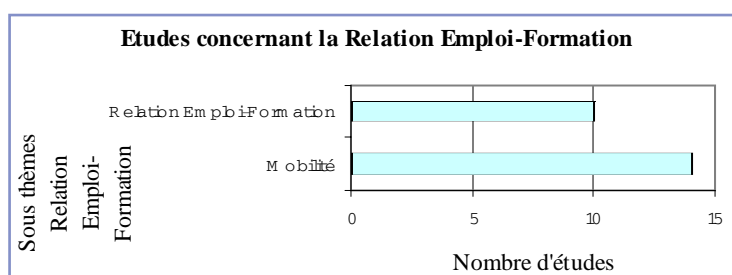
### La relation emploi-formation :

Les études collectées qui évaluent la mobilité concernent les territoires de Saint-Nazaire, du Choletais ou de Vendée-Est et ont été mises en œuvre par des organismes d'étude locaux ou par la DDTEFP de la Vendée.

<sup>5</sup> Le taux de tension au recrutement est ici calculé comme étant le rapport entre le nombre de demandes d'emploi enregistrées et le nombre d'offres enregistrées (Source : Carif-Oref). Un taux de tension inférieur à 1 indique que les offres d'emploi sont plus nombreuses que les demandes. On considère qu'il faut au minimum trois demandes d'emploi pour deux offres pour que les offres d'emploi soient satisfaites (soit un taux moyen de 1,5).

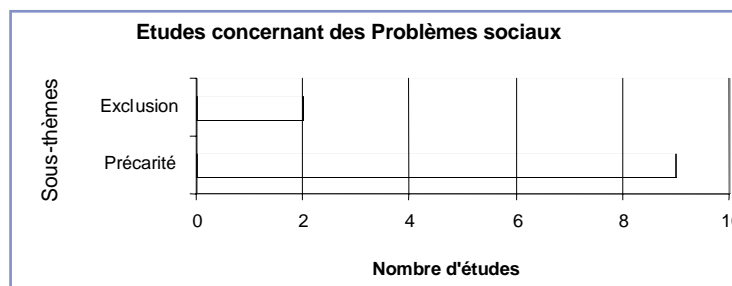
## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Les travaux qui étudient la relation emploi formation concernent surtout le territoire de Châteaubriant, le premier à avoir mis en place un groupe d'analyse partagée (Argos) au sein du Comité de Bassin d'emploi en 1995, puis du Conseil de développement de pays.



5- Thème problèmes sociaux/ Thème démographie et vieillissement :

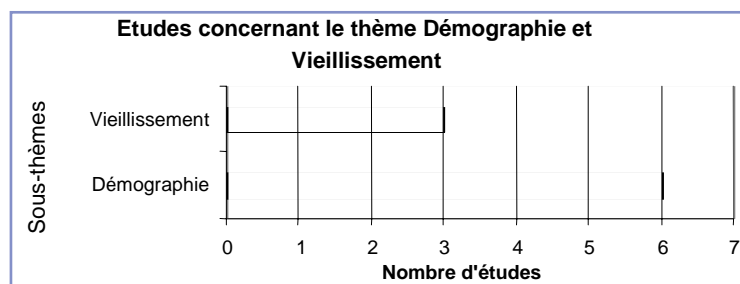
### Etudes / problèmes sociaux



La précarité et l'exclusion sont des thèmes d'étude qui n'apparaissent dans la structure globale qu'à partir de 1998 (phénomène d'ouverture de la collecte ?). Les études prises en compte évaluent l'ampleur de ces phénomènes sur le territoire régional.

La DRASS des Pays de la Loire a mis en œuvre 6 des 13 études répertoriées, elle analyse chaque année les données de la précarité, alors que la DRTEFP des Pays de la Loire travaille sur l'exclusion, en application de la loi de Prévention et de Lutte contre les Exclusions du 29 Juillet 1998.

### Les études qui concernent la démographie et le vieillissement



## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Les études qui traitent du vieillissement de la population active ne sont visibles qu'à partir de 1998 où, face à la nécessité de gérer l'accélération et le remplacement de ceux qui partent, les organismes ont mis en œuvre des études afin d'évaluer l'impact du vieillissement (par territoires et par secteurs professionnels) et envisager les réponses adéquates. A partir de 2000, un ensemble d'études est lancé dans le cadre du programme Equal mené par le CARIF-OREF, la CRCI et les CCI et l'ARACT.

Tableau récapitulatif des études qui ont le vieillissement pour thématique d'étude

Année	Initiateurs	Nombre d'études	Thème de l'étude
1998	CESR PDL	1	Transmission des entreprises
1999	CESR PDL	1	Allongement de la durée de la vie
2001	Comité d'Expansion des Mauges	1	Implications du vieillissement (Pays des Mauges)
2002	ADEF-DDRN	1	Vieillessement/ Bassin d'emploi (Saint -Nazaire)
2003	CARIF-OREF	2	Les âges au travail / Vieillessement de la population active dans les établissements de la santé (Saint -Nazaire)

### 4.1.2 Les limites

Lors des entretiens, quelques interlocuteurs ont souligné que si certaines études illustrent la tendance d'une époque (exemple des Arbres de compétence), il est nécessaire de prendre garde aux " effets de mode " qui ont tendance à surexploiter certaines thématiques (exemple du thème des aides à domicile pour lequel plusieurs études ont été lancées, en raison des nouveaux besoins, mais sans évaluer la solvabilité des emplois).

### 4.2. L'analyse de publics spécifiques au sein des études emploi-formation

Au sein des études emploi formation collectées par le CARIF-OREF, certains publics ont peu de visibilité :

- Aucune analyse ne concerne la population immigrée.
- Deux études seulement analysent la situation des personnes handicapées :
  - étude n° 561 "Favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées, une solidarité vigilante", mise en œuvre en 2001 par le CESR des pays de la Loire.
  - étude n° 386 " Evaluation du PDI TH 44 ", réalisée par TMO Régions en 1999

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### 4.2.1 Une analyse fréquente et diversifiée du public des jeunes

Le public jeune est celui dont la formation, l'insertion et l'emploi sont les plus analysés au sein des 734 études collectées. Les études qui concernent ce public sont essentiellement mises en œuvre par le Rectorat de l'Académie de Nantes, les Universités de la région, la DRASS ou la DRTEFP des Pays de la Loire. Elles analysent les effectifs, le devenir des élèves ou leur coût pour l'établissement. Certaines études définissent, par ailleurs, les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés en matière d'emploi (précarité) ou de formation (errance), plusieurs travaux analysent le suivi de jeunes ayant bénéficié de programmes (PAQUE, CFI) ou appartenant à des Missions Locales.

### 4.2.2 Un regard récent sur le public féminin

Sur les 734 études régionales collectées, 11 études traitent exclusivement du rapport des femmes à l'emploi et à la formation dans les Pays de la Loire (soit 1,5 % de l'ensemble des études).

Tableau récapitulatif des études qui concernent le public féminin

Année	Initiateurs	Nombre d'études	Thème de l'étude
1993	Délégation Départementale aux Droits des Femmes	1	Accès à l'emploi des femmes à bas niveau de qualification (Vendée)
1996	Délégation Régionale aux Droits des femmes	2	Diversification professionnelle des femmes en pays de la Loire
1996	ADEF-DDRN	1	Femmes et emploi (Saint -Nazaire)
1998	INSEE	1	Femmes et temps partiel
2001	ADEF-DDRN	1	Femmes et métiers industriels
2002	Travail universitaire	1	Femmes et métiers industriels
2002	DRTEFP PDL	1	Femmes et métiers dits masculins
2003	Ministère de l'Agriculture	2	Obstacles au travail des femmes, besoins de qualification dans le secteur agricole
2004	Travail universitaire	1	Femmes et emploi (Pays des Mauges)

L'analyse montre que, depuis 2001 seulement, une étude par année est consacrée au public féminin. Pourquoi si peu d'études alors qu'il s'agit, tout comme pour le public jeune, d'une population touchée de manière significative par le chômage et la précarité ?

### 4.2.3 Les plus de 50 ans

Les "plus de 50 ans" bénéficient d'un nombre plus conséquent d'études, en témoigne le développement des travaux concernant le vieillissement de la population active (Cf. page 30).

### 4.3. La diversité des types de travaux rencontrés

#### 4.3.1. La grande hétérogénéité des types de travaux rencontrés

Huit types de travaux différents ont été répertoriés pour les 734 études régionales collectées.

#### Classement des études par types de travaux

Types de travaux	Nombre d'études
Etudes prospectives	8
Rapports d'activité	10
Etudes de besoins	27
Etudes-métiers	37
Evaluations de dispositifs	71
Observation des parcours	88
Tableaux de Bord sectoriels	211
Bilans socio-économiques de territoires	260
<b>Total</b>	<b>735</b>

Les tableaux de bord sectoriels et les bilans socio-économiques de territoires sont les plus nombreux puisqu'à eux seuls, ils totalisent les deux tiers des documents. Cette prépondérance s'explique par le fait que les principaux initiateurs d'études, issus des territoires, des branches, de l'Etat ou se rattachent au domaine de la formation utilisent, en particulier, ces deux types de travaux et que ceux-ci sont souvent annuels.

Les *Diagnostics de territoire* sont des bilans socio-économiques où l'emploi, la formation, l'insertion et d'autres thèmes sont analysés sur l'ensemble d'un territoire donné. Ce sont là encore les territoires dotés d'organismes d'étude locaux qui produisent la majorité de ce type d'études.

Les *Tableaux de Bord* sont des bilans chiffrés d'un secteur ou d'un organisme à un instant *t*, qui font souvent l'objet d'une réactualisation d'une année sur l'autre. On trouve des rapports d'activité, des mémentos statistiques, des radioscopies, des enquêtes ou des tableaux de bord.

Les *Observations de parcours* sont les principaux travaux d'évaluation des formations proposées sur le territoire régional : suivi des stagiaires, parcours professionnels, insertion des diplômés, devenir des élèves de telle ou telle formation. Les observations de parcours sont réalisées par le Rectorat de l'Académie de Nantes, l'AFPA, l'INSEE ou l'ONISEP.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Les *Evaluations* sont pour l'essentiel des suivis de programmes et de dispositifs tels que les PLIE, les programmes européens (Trace ou Leader), les contrats de qualification.

### 4.3.2. Réflexions sur la nature des études collectées

Cette analyse des études collectées depuis 1990 montre le caractère très hétérogène du fonds études du CARIF-OREF, du fait de la diversité des thèmes d'études et des types de travaux rencontrés.

Plusieurs problèmes sont posés :

- La méthodologie appliquée lors de la réalisation des études n'est pas toujours explicitée.
- Les études dont la nature est l'analyse de données statistiques ne justifient pas toutes la mise en place d'un comité de pilotage. A l'inverse, pour des études mettant en jeu des problématiques plus complexes, un comité de pilotage est souvent garant d'un suivi attentif de la mise en œuvre de l'étude. Il permet par ailleurs une réflexion partagée qui favorise une analyse en profondeur.
- Le manque d'études prospectives : selon nos interlocuteurs, il est important d'approfondir certaines problématiques, puisque aujourd'hui encore, bon nombre de travaux ne sont que des photographies de la situation d'un secteur ou d'un territoire donné. Il semble nécessaire d'aller plus loin en mettant en œuvre un nombre plus important d'études prospectives (à ce jour, seules 8 études de ce type ont été collectées, et encore sont-ce plus souvent des prévisions que de la prospective).
- L'interdisciplinarité et le travail qualitatif en lien avec un réseau de partenaires garantissent, par ailleurs, une certaine qualité au travail élaboré.
- Certaines thématiques, notamment le handicap ou l'immigration, sont encore peu représentées.

### 4.4. Une utilisation qui dépend de nombreux paramètres

#### 4.4.1 Une utilisation difficile à évaluer

Pour certains des interlocuteurs rencontrés afin d'interpréter les résultats de cette analyse, il est difficile de mesurer l'utilisation qui est faite des études emploi formation.

Certaines études produites sont consacrées à l'analyse de l'existant et n'ont pas directement de vocation opérationnelle puisqu'elles ne se traduisent pas par des préconisations. Il est alors difficile de mesurer l'impact de ce type de travaux.

Si certains cabinets de consultants s'efforcent d'impliquer au maximum leurs commanditaires dans la définition de préconisations, ces derniers restent les seuls à décider de l'utilisation de l'étude. Même dans les cas où les préconisations de l'étude ne sont pas suivies d'effets tangibles, l'étude a pu inconsciemment marquer les esprits et avoir un impact indirect.

Pour d'autres interlocuteurs, la question de l'utilisation (ou de la non utilisation) des travaux emploi formation n'est pas à poser en ces termes puisque certaines études, mises en œuvre par les institutions publiques n'ont pas pour fonction de préparer une action, mais par exemple de conforter des décisions prises, de prospecter des idées nouvelles, de valoriser une institution...

#### 4.4.2 Une utilisation variable

En fonction des objectifs conférés aux travaux, l'utilisation qui est faite des études emploi formation varie.

##### *Les objectifs des études emploi-formation*

Les études collectées par le CARIF-OREF n'ont pas toutes les mêmes objectifs. Si certains travaux doivent établir un bilan préalable à la mise en œuvre d'un programme ou justifier une décision politique, d'autres ont pour objectif d'améliorer la connaissance d'un commanditaire sur un sujet donné. Certaines études évaluent, quant à elles, l'impact d'un programme particulier.

##### *Les objectifs des études déterminent leur utilisation (ou leur non utilisation)*

La mise en œuvre d'**études de faisabilité** permet l'implantation ou non d'un dispositif sur un territoire donné.

Quand l'étude dresse un **bilan de l'existant**, plusieurs acteurs profitent du diagnostic :

- Les professionnels peuvent faire valoir leurs besoins de formation.
- l'étude réalisée peut motiver une décision politique.
- l'étude participe à la modification des représentations du secteur.

Les études qui mettent en œuvre des **outils opérationnels** (tableaux de bord, préconisations) sont utilisées par les professionnels de secteurs.

## Quinze ans d'études emploi formation *en Pays de la Loire*

Les **évaluations de dispositifs** permettent de diagnostiquer leur impact sur le territoire. Cependant, dans la majorité des cas, les évaluations sont établies à la fin du programme alors qu'une évaluation en continue serait plus pertinente.

### *La non utilisation de certaines études*

Certaines études ne sont pas utilisées du fait de leurs conclusions qui peuvent mettre en cause la position du commanditaire. D'autres ne sont pas exploitées car les organismes souffrent d'un décalage entre les préconisations qui leur sont faites et leur capacité à absorber le changement.

Quinze ans d'études emploi formation  
*en Pays de la Loire*

### 5. LA VARIATION DU NOMBRE D'ETUDES COLLECTEES PAR ANNEE

#### 5.1. Les trois périodes des études emploi formation

Le classement des 734 documents par année de parution a permis de distinguer trois périodes significatives.<sup>6</sup>

##### 5.1.1. 1993 - 1996 : le développement de la collecte

- Les études collectées en 1993 sont au nombre de 47, alors qu'une baisse relative se manifeste en 1994 (41 études). Les études sont nombreuses pour l'année 1995 (73 études), l'OREF qui existe depuis 1993 a pu engendrer une hausse de l'activité. Les études parues en 1995 traitent essentiellement des thèmes du retour à l'emploi, du chômage et des difficultés d'insertion. En 1996, une baisse du nombre d'études collectées est observée : de 73 études en 1995, on passe à 48 études en 1996 (baisse de 66 %).

##### 5.1.2. 1997 - 1999 : l'essor de la collecte

- Le nombre d'études collectées est élevé et quasi constant (71 études collectées en moyenne). Les études traitent essentiellement de l'emploi et de la formation dans la région des Pays de la Loire. Le rôle de l'Etat, seul ou en partenariat avec la Région, est relativement conséquent à cette période. Beaucoup de bilans socio-économiques de territoires (sur la région ou sur certaines zones d'emploi) et de tableaux de bord sectoriels (en particulier pour les GFE "Cuisine et Production alimentaire-09", "Transport Logistique-13" et "Tourisme Hôtellerie-17") sont observés pour ces trois années.

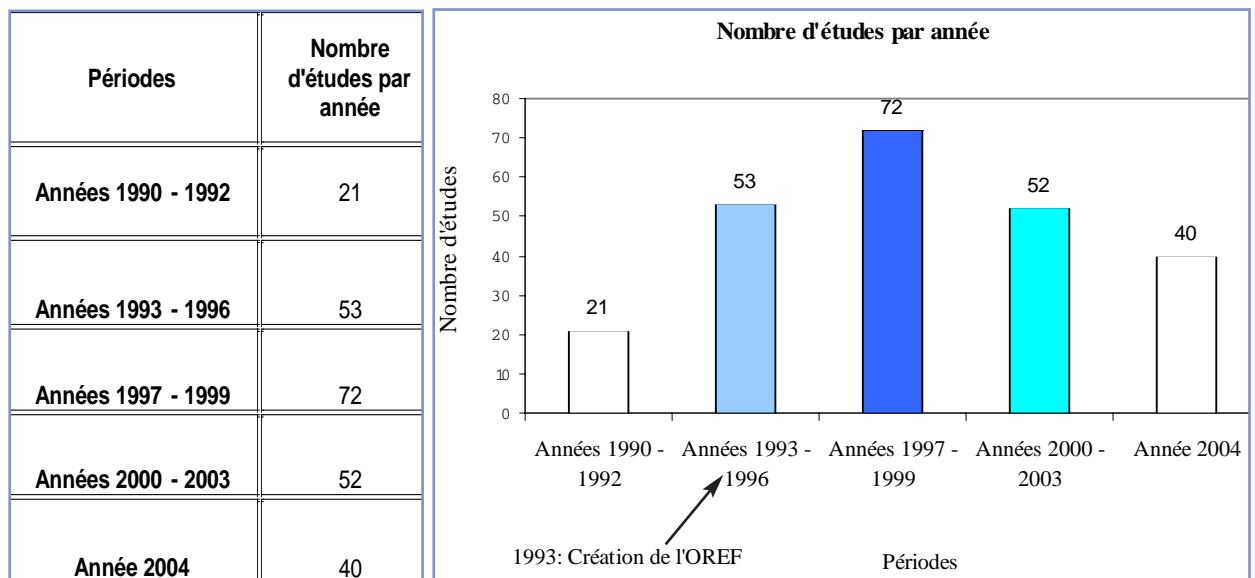
##### 5.1.3. 2000 - 2003 : la baisse du nombre d'études collectées

- Le nombre d'études collectées diminue de moitié. Les études qui traitent des GFE 17, 13 et 09 (les plus représentés dans la structure des études) baissent considérablement en 2000. L'Etat initie moins d'études entre 1999 et 2001. La formation est un des thèmes qui souffre le plus de cette baisse. En 2003, le nombre d'études augmente à nouveau.

<sup>6</sup> Les études mises en œuvre lors des années 1990, 1991, 1992 et 2004 ne seront pas analysées puisqu'elles représentent les années de début et de fin de collecte qui sont peu révélatrices de la réalité des études emploi formation).

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

Classement des études emploi formation collectées selon leur année de parution :



### 5.2. La collecte des études emploi-formation

Les entretiens réalisés avec des professionnels ou des institutionnels du secteur ont montré que la collecte des études emploi-formation par le CARIF-OREF est incomplète. Différentes hypothèses peuvent expliquer ce constat :

#### 5.2.1 Les difficultés auxquelles la collecte est confrontée

- Si la collecte s'effectue de manière informelle, grâce à l'existence de réseaux de personnes qui avertissent le CARIF-OREF de la production d'une étude, ces réseaux ont pu, avec le temps, perdre en efficacité du fait des changements de personnes à des postes clé.
- La collecte de certains documents a été stoppée à une époque, les critères de sélection ont pu évoluer dans le temps.
- Certains travaux (tableaux de bord, rapports d'activité, radioscopie) qui sont réalisés annuellement n'ont pas été collectés régulièrement par le CARIF-OREF. Un suivi plus approfondi de la collecte semble nécessaire.

## Quinze ans d'études emploi formation en Pays de la Loire

### 5.2.2 Préconisations pour l'avenir

Différentes solutions peuvent être envisagées pour améliorer la collecte du CARIF-OREF :

. Pour chaque organisme réalisateur d'études, un " responsable études " pourrait être désigné afin de constituer un réseau visible de collecte des études sur le territoire régional. L'amélioration de la collecte pourrait être confiée aux membres de la Commission régionale des Etudes animée par le CARIF-OREF.

. Il est important de mettre en place un système de veille partagée où seraient répertoriés les travaux réalisés.

. Les institutions publiques, partenaires du CARIF-OREF, pourraient être encouragées à déposer leurs travaux dans un même lieu.

. Il serait intéressant d'établir un partenariat entre le CARIF-OREF et les universités afin que les études et travaux réalisés par des étudiants soient disponibles.

### 5.3 Une diffusion partielle des études par leurs commanditaires

#### 5.3.1 La plus ou moins grande diffusion des études

Les entretiens menés avec des cabinets de consultants ont montré que les commanditaires d'études ne diffusent pas l'ensemble des travaux qu'ils commanditent. Pour certains organismes tels que le Rectorat de l'Académie de Nantes ou la DRTEFP des Pays de la Loire, la majorité des études réalisées ne sont pas soumises à la diffusion et beaucoup de travaux effectués par les Services Statistiques sont à destination interne. Lorsque l'étude comporte des éléments confidentiels, elle peut être diffusée sous la forme d'un résumé.

Plusieurs critères expliquent la plus ou moins grande diffusion d'une étude :

- L'étude peut être de nature confidentielle.
- Certains auteurs d'étude ne pensent pas que leur étude puisse intéresser des personnes extérieures à leur organisme.
- D'autres, par souci d'économie (coût de l'impression), ne diffusent leur étude qu'à l'attention de leurs partenaires.
- Certaines études, quand leurs conclusions peuvent mettre en cause la position du commanditaire, ne sont pas diffusées ou la version publiée n'est pas la version complète.

### 5.3.2 L'Ordonnance n° 2005-650 du 6 juin 2005

Cette ordonnance s'inscrit dans un cadre législatif plus large qui favorise une plus grande transparence de l'administration afin de permettre la participation du citoyen aux décisions. Lors de la Journée Géomatique de l'Ouest de 2004, L.COUDEREY<sup>7</sup> a révélé l'existence d'une pression législative grandissante concernant la diffusion des données publiques.

Il existe, depuis le 6 juin 2005, une ordonnance (n° 2005-650) relative à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques. Cette ordonnance stipule le droit de toute personne à l'accès aux documents administratifs tels que les "dossiers, rapports, études, comptes rendus, statistiques, directives".

### 5.4. La variation du nombre d'études

L'analyse a montré une variation du nombre d'études collectées par année. Si les problèmes de collecte sont l'une des raisons expliquant cette variation, il semble que d'autres arguments propres aux réalisateurs d'étude soient aussi à prendre en compte.

La variation des études produites ne semble pas avoir une explication particulière, seule la combinaison de plusieurs hypothèses est envisageable.

#### 5.4.1 Les stratégies des décideurs et des élus politiques

La production de documents financés sur fonds publics dépend essentiellement des stratégies mises en œuvre par les décideurs et les élus politiques. Notre interlocutrice de la DRTEFP des Pays de la Loire souligne les évolutions : le service " synthèse, étude, prospective, évaluation, statistiques " de la DRTEFP est de plus en plus sollicité au quotidien sur des missions d'appui et d'expertise, auprès des opérationnels (aide au diagnostic, outils de suivi des politiques...)

Les orientations politiques et budgétaires peuvent varier d'un mandat à l'autre : à la suite de changements de majorité, la commande d'études est toujours plus importante (état des lieux, études de faisabilité), alors qu'en fin de mandat, les études sont moins nombreuses : l'évaluation peut poser problème sur des temps électoraux courts.

L'annualité budgétaire provoque une "saisonnalité de la commande" : plus d'études sont mises en œuvre vers le mois d'octobre qu'en début d'année où les budgets ne sont pas encore attribués.

---

<sup>7</sup> Cf. Journée Géomatique de l'Ouest "Partager et diffuser : enjeux et méthodes pour la géomatique", organisée par l'association IMAR le 14 mai 2004. Intervention de Laurent COUDEREY (DIREN Centre) : "Accès et diffusion de données, une évolution vers plus d'ouverture pour les données publiques".

## Quinze ans d'études emploi formation *en Pays de la Loire*

### 5.4.2 La rationalisation des pratiques

La production d'études nécessite une quantité importante de moyens humains, matériels et financiers dont certains organismes ne disposent plus aujourd'hui. Plusieurs professionnels ou institutionnels rencontrés ont observé une baisse ou une rationalisation des moyens accordés à la production d'études à partir de 2000. Certains furent alors obligés de mettre un terme à leur publication papier.

La mise en œuvre d'études régionales à l'INSEE était plus fréquente lors des années 1990. Depuis la réforme de 2002, le niveau national impose davantage d'orientations aux structures régionales et souhaite mettre en place des outils transposables à l'ensemble des régions.

Quinze ans d'études emploi formation  
*en Pays de la Loire*

## 6. CONCLUSION

---

L'analyse des 734 études collectées par le CARIF-OREF a permis d'aboutir à différents constats :

*Concernant les observatoires de branche et de territoire :*

. Face au poids croissant des observatoires de branches et de territoires, il semble déterminant d'effectuer à l'avenir un suivi de leur production. En effet, les études relatives à la connaissance de l'existant qu'ils mettent actuellement en œuvre devront, à terme, céder la place à des études prospectives, permettant aux observatoires de devenir de véritables espaces d'échanges (de données, d'outils et de méthodes, comme de réflexions et de projets).

*Concernant la nature des études collectées :*

. Sous le terme d'études, il y a différents types de travaux : enquêtes, tableaux de bord, évaluations... L'hétérogénéité de ces documents fait qu'un certain nombre d'entre eux ne présente pas de méthodologie suffisamment explicite, dans la démarche et dans l'utilisation qui est faite des statistiques.

. Le CARIF-OREF pourrait contribuer à diffuser des critères de base :

- principes méthodologiques explicites
- opportunité d'un comité de pilotage.
- problématique de la commande...

. Il est par ailleurs préférable que les études s'inscrivent dans le cadre d'un projet précis afin de favoriser leur utilisation. Pour cela, la réalisation d'un document opérationnel (type 4 pages ou présentation de diaporama) semble souvent indispensable.

. L'analyse a révélé qu'il était important d'approfondir certaines thématiques (exemple de l'évaluation des formations).

Concernant l'amélioration de la collecte :

Différentes solutions peuvent être envisagées pour améliorer la collecte effectuée par le CARIF-OREF :

. Pour chaque organisme réalisateur d'études, un responsable études pourrait être désigné afin de constituer un réseau visible de collecte des études sur le territoire régional. L'amélioration de la collecte pourrait être confiée aux membres de la Commission régionale des Etudes du Carif-Oref.

## Quinze ans d'études emploi formation *en Pays de la Loire*

- . Il serait possible de mettre en place un système de veille partagée où seraient répertoriés les travaux réalisés.
- . Les institutions publiques, partenaires du CARIF-OREF, pourraient être encouragées à déposer leurs travaux dans un même lieu.
- . Il serait intéressant d'établir un partenariat entre le CARIF-OREF et les universités afin que les études et travaux réalisés par des étudiants soient disponibles.

## 7. RESUME DE L'ETUDE

---

Quinze ans après avoir entamé une collecte des études emploi formation sur la région des Pays de la Loire, le CARIF-OREF dresse aujourd'hui un premier bilan en effectuant une analyse des 734 études collectées.

### *Le poids des observatoires de branche et de territoire*

L'analyse a révélé un nombre important d'études mises en œuvre par des observatoires de branche et de territoire. Les zones qui font l'objet d'études spécifiques sont de nature différente puisque se trouvent, d'un côté, des territoires en crise ou en mutation (Saint-Nazaire, Redon, Châteaubriant et le Choletais) et de l'autre, des territoires urbains de grande taille (Nantes et Angers). Les branches qui disposent d'un observatoire (tourisme, hôtellerie, sport et animation, BTP, transports et sanitaire et social) bénéficient d'une forte visibilité. Le classement par GFE illustre, par ailleurs, la prépondérance des GFE des métiers traditionnels sur les GFE des métiers dits émergents ou transversaux. La rencontre avec différents interlocuteurs (auteurs, financeurs ou utilisateurs d'études) nous permettra d'apporter quelques explications concernant ce diagnostic.

Face à la multiplication des observatoires de branche et de territoire, de nombreux professionnels et institutionnels s'interrogent sur l'apport de ces organismes et leur articulation avec les territoires.

### *Les acteurs de la mise en œuvre des études emploi-formation*

Le classement par financeurs a montré que les études peuvent être financées par un, deux ou plusieurs organismes. La logique de partenariat possède des avantages et des inconvénients soulignés par nos interlocuteurs. Plus de 200 initiateurs différents ont été répertoriés pour les 734 études emploi formation. Certains organismes tels que la DRTEFP, la Région, l'INSEE, le Rectorat ou le FONGECIF mettent en œuvre un grand nombre d'études.

### *Les études emploi-formation : quels enseignements ?*

L'analyse des thèmes et des types de travaux a révélé une grande hétérogénéité des documents collectés. La méthodologie, la conduite de l'étude ou le degré d'analyse sont autant de paramètres qui varient selon les travaux. Cette diversité suscite quelques interrogations, l'existence d'une méthodologie précise et d'un comité de pilotage semble être importante pour la qualité de l'étude.

## Quinze ans d'études emploi formation *en Pays de la Loire*

Les objectifs multiples et variés qui sont conférés aux études influent sur leur utilisation. Les études qui ne sont pas construites sur une demande préalable risquent d'être faiblement utilisées.

### *La variation du nombre d'études collectées par le CARIF-OREF*

Le classement des études par année de parution a permis de distinguer trois périodes significatives où le nombre d'études collectées varie.

Si la collecte opérée par le CARIF-OREF a révélé quelques variations dans le temps, le nombre d'études collectées semble aussi dépendre des pratiques des commanditaires qui en assurent la diffusion.